

Le Macérien

Bulletin Municipal de La Mézière

*Thème nocturne,
un été sous les étoiles !*



Mesdames, Messieurs

Plus d'une année s'est écoulée depuis le début de la crise sanitaire. Chacun prend sur soi pour contenir son impatience. On nous annonce un début de déconfinement à l'approche de l'été. Nous avons tous envie d'y croire et de retrouver un peu de normalité et de liberté. Les associations, les bars, restaurants, salles de spectacles et autres lieux de loisirs se préparent déjà à leur réouverture. L'annonce d'une nouvelle vague serait alors une catastrophe.

Malgré ces difficultés, un certain nombre de projets ont déjà vu le jour ou ont pour le moins bien avancé. Sur le plan social d'abord, nous avons répondu à une proposition de l'Etat consistant à offrir aux familles les plus défavorisées, la possibilité pour leurs enfants scolarisés en écoles primaires de bénéficier d'un tarif de repas à 1 euro au restaurant municipal.

Concernant nos aînés, en partenariat avec Espacil, nous devrions livrer les appartements de la Maison HELENA la dernière semaine de septembre. Le recrutement d'un coordinateur de vie est en cours. Il ou elle aura en charge le projet de vie de cet établissement.

Nous venons de voter le premier budget de cette nouvelle mandature. Encadré par l'audit prospectif réalisé par KPMG, ce budget s'est voulu prudent ; tant au regard des recettes attendues que des dépenses à programmer. Nous avons fait le choix de catégoriser les dépenses d'investissement nouvelles, en fonction de leur caractère obligatoire ou prioritaire de niveau 1, 2 ou 3. Au regard des évolutions budgétaires de l'année, nous serons amenés à réintégrer des demandes qui n'avaient pas été retenues au moment du vote du budget primitif. Ce budget, a reçu un vote à l'unanimité des conseillers municipaux. Je les en remercie.

Notre commune vient de s'engager dans le dispositif trame noire. L'objectif de cette opération consiste à préserver les espèces nocturnes. Bien que la plupart soit discrètes et méconnues, celles-ci jouent un rôle primordial pour le fonctionnement des écosystèmes. Ainsi, l'ensemble de l'éclairage public sera désactivé du 03 mai au 06 septembre. Une animation nocturne est normalement prévue le vendredi 28 mai afin de faire découvrir le monde fascinant de la nuit et les espèces qui y vivent. Au terme de cette première année, une consultation de la population sera réalisée pour envisager les secteurs à ré éclairer ou non pour la période hivernale. Notre idée est de conserver des zones nocturnes tout en garantissant la meilleure sécurité pour les citoyens dans certains lieux essentiels.

Une consultation a également eu lieu ces dernières semaines dans le cadre de la création d'un marché. Nous avons collecté plus de 160 réponses. Au terme de l'examen de ces réponses, un groupe de travail participatif sera mis en place. Il accueillera des macériennes et macériens qui s'étaient portés volontaires, des représentants de nos commerçants de centre bourg et des représentants des professionnels de la vente en marché. Dans un premier temps, il sera installé sur le parking Maceria, en face de la Mairie. À terme, il occupera la place de rencontre et de convivialité que nous souhaitons réaliser, dans le cadre du projet Cœur de Macéria.

Ce projet vient de se voir ralenti par le dépôt d'un recours gracieux d'une administrée contre la suppression de la ferme Biet. Il aura peut-être été transformé en recours contentieux au moment où vous lirez ces lignes. Je le déplore. Il remet en cause un projet de revitalisation et de restructuration de notre centre bourg ; projet pour lequel vous nous avez élus. Si notre élection remonte déjà à un an, celle des conseillers départementaux et régionaux est finalement prévue les 20 et 27 juin. Cette double élection à laquelle il faut ajouter les règles de distanciation à respecter, nous a conduit à revoir l'organisation de nos bureaux de votes. Ainsi, ces élections auront lieu au centre de loisirs Astro Mômes. Chaque bureau devra être divisé en 2 cheminements distincts. 96 assesseurs seront nécessaires pour la tenue des bureaux. Je vous invite dès à présent à vous manifester auprès de l'accueil de la mairie si vous souhaitez participer à une de ces permanences.

Le mois de juin sera également marqué, à l'échelle de notre territoire communautaire par une semaine de la mobilité. Si à La Mézière, nous n'avons pas souhaité imposer de nouvelles contraintes aux usagers de la route, nous invitons néanmoins les familles à prioriser les déplacements doux pour conduire les enfants à l'école.

L'été sera alors arrivé et je formule le vœu, qu'avec ses rayons de soleil, il nous redonne une liberté tant attendue.

Pascal Goriaux, Maire

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE	4
ÉTAT CIVIL	13
URBANISME	14
INTERCOMMUNALITÉ	16
JOURNAL DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ	17
COMMERCES ET ENTREPRISES	18
VIE ASSOCIATIVE	20
RETOUR EN IMAGES	23
PRENEZ NOTE	24
INFOS SERVICES	30
DROIT D'EXPRESSION	34
CALENDRIER	36

MAIRIE DE LA MÉZIÈRE

Tél. 02 99 69 33 36

Fax 02 99 69 35 58

Courriel : mairie@lameziere.fr

Site : www.lameziere.com

Population totale au 1^{er} janvier 2021 :
5052 habitants.

Population municipale au 1^{er} janvier 2021 :
4932 habitants.

Canton de Melesse.

Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné.

ÉDITION JUIN 2021 - N° 190

Rédaction : Mairie de La Mézière.

Directeur de la Publication :

M. Pascal Goriaux, Maire.

Comité de relecture :

Pascal Goriaux, Philippe Esnault,
Catherine Toudic, Estelle Taillebois,
Annette Josso, Régis Georget,
Gwendal Bédouin, Anne Gerbeau,
Hubert Gautrais, Christine Hainry.

Composition et impression :

Imp. **atmco** IMPRIM'VERT

Prochaine édition :

N° 191 - Septembre 2021.

Remise des articles avant le :

18 juillet 2021.



Une trame noire, pourquoi ?



Votre municipalité s'est posé la question de savoir si nous devons continuer à éclairer nos rues et lotissements comme par le passé. Est-il vraiment nécessaire de laisser nos lampadaires fonctionner jusqu'à une heure du matin lorsque les rues sont vides ? Le débat a eu lieu au sein de la commission environnement et de la majorité. De ces échanges il ressort que nous devons agir vite, pour le bien de notre planète. La Mézière a débuté le 3 mai une expérience d'extinction totale de l'éclairage, et ce

jusqu'au 6 septembre. Dans un second temps une réflexion en lien avec les retours de la population sera faite par la commission Environnement pour envisager les secteurs à ré éclairer ou non pour la période hivernale. Notre idée est de conserver des zones nocturnes tout en garantissant la meilleure sécurité pour les citoyens dans certains lieux essentiels.

Quel impact ?

L'enjeu principal de cette suppression est d'ordre écologique. En effet, la majorité des espèces vivent la nuit : rapaces nocturnes, papillons de nuit, coléoptères, mammifères... Bien que la plupart soient discrètes et méconnues, celles-ci jouent un rôle primordial pour le fonctionnement des écosystèmes ! Les organismes vivants réagissent différemment à la lumière artificielle en fonction des espèces : « *Certaines y sont attirées, c'est le cas des insectes qui subissent une prédation très forte ou s'épuisent jusqu'à la mort en tournoyant au-dessus des lampadaires.* » D'autres espèces sont repoussées par l'éclairage afin d'éviter d'être vues (rongeurs, chauves-souris...) et subissent une dégradation et une diminution de leurs habitats.

Tous les groupes d'espèces sont impactés : des rapaces nocturnes jusqu'aux insectes en passant par les amphibiens ou encore la flore. Prenons par exemple les plantes : la majorité des plantes étant pollinisées la nuit, les papillons nocturnes, piégés en hauteur par la lumière artificielle n'assurent plus leur rôle de pollinisation et de fait, diminuent drastiquement la création de graines et de fruits pour les végétaux. Les rapaces nocturnes, quant à eux, profitent des secteurs éclairés pour chasser, parfois à proximité immédiate des routes où ils peuvent voir davantage leurs proies. Cependant, il est très régulier qu'ils soient éblouis par des phares de voitures, puis écrasés par la suite. La lumière artificielle a donc un impact indirect sur les collisions routières.

Les espèces nocturnes sont actives juste après le coucher du soleil et avant le lever du jour, là où la faible luminosité permet de voir sans être vu. Au cœur de la nuit, l'activité est calme. Il est donc nécessaire, pour favoriser la biodiversité, d'éteindre sur les horaires les plus impactant. Grâce à cette action, notre Commune réalisera environ 10 000€ d'économie/an. Cette somme servira à lancer un concours citoyen « *appel à projet* » dont vous serez les acteurs. Les modalités de ce concours seront communiquées début juin.

Et à terme ?

Les actions mises en place par la Commune permettront de favoriser la présence des espèces nocturnes (Chouette hulotte, Effraie des clochers, Lucioles, Carabes, Crapaud épineux...), de diminuer les collisions routières ou encore de créer des couloirs nocturnes entre plusieurs zones naturelles, permettant ainsi le déplacement de la faune. Elle permettra aux citoyens de se réapproprié un environnement nocturne de qualité, de contempler les étoiles en plein centre-bourg ou encore de rétablir un cycle du sommeil naturel (alternance jour/nuit), bénéfique pour la santé humaine.

Ouverture prochaine de la Maison Helena de La Mézière

À la Maison HELENA de La Mézière, ce sont 21 logements du T2 au T3 qui verront le jour, allée de la Forge, courant octobre 2021.

Il s'agit d'un habitat accompagné : les locataires y vivent comme tout locataire d'un logement classique mais bénéficient d'un accompagnement mis en oeuvre par le Centre Communal d'Action Sociale avec la présence sur place d'un professionnel appelé Coordinateur de Vie Sociale.

La maison HELENA a la particularité d'avoir une salle de convivialité qui permettra aux locataires de se rencontrer et

de créer du lien. Ces résidences sont dédiées aux seniors (de 60 ans et plus) autonomes répondant aux conditions de ressources du locatif social.

Les inscriptions se poursuivent. Toutes les personnes intéressées sont à venir en mairie retirer un dossier de demande de logement locatif social puis le déposer au service logement de La Mézière à la mairie. Chaque postulant sera ensuite reçu pour une présentation du fonctionnement de la maison HELENA et de son projet de vie.



Ecrivain public numérique

Depuis le 11 mai 2021 il est possible de se faire aider à la mairie pour réaliser des démarches, remplir un formulaire en ligne, sur internet, auprès de fournisseurs ou d'organismes officiels. Ce service, assuré par un bénévole est entièrement, gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de prendre un rendez-vous par téléphone au 02 99 69 33 36 ou à l'accueil de la mairie. Des créneaux seront proposés les mardis après-midi. Au cours de l'entretien, qui se déroulera en toute confidentialité, il sera possible de se faire assister pour écrire un email ou remplir, par exemple, une demande de renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire ou de la carte grise.

Cette aide s'adresse aux personnes qui n'ont pas d'équipement informatique, ou à celles qui éprouvent des difficultés pour naviguer sur les sites des organismes concernés et souhaiteraient se faire accompagner pour un besoin précis.

Calendrier proposé :

Les mardis après-midi de 14 h à 18 h (Rendez-vous d'une heure à 14 h, 15 h, 16 h, 17 h).
Mai le 11, le 18, le 25 - Juin le 1, le 22, le 29 - Juillet le 6.



Les Macériens au centre du projet « Coeur de Macéria »

La municipalité souhaite lancer une consultation sur le projet Coeur de Macéria. Le site de l'opération est au coeur du Centre-ville de La Mézière. Il s'agit d'un noeud névralgique entre, à la fois, le pôle scolaire avec ses trois écoles, le pôle culturel avec la médiathèque et le centre-ville avec ses commerces. La commune de La Mézière dispose de la maîtrise foncière et souhaite réaménager cet espace stratégique de 5 000 m² en centre bourg en y installant notamment un nouvel équipement multifonctions, un espace public de qualité, des logements, et des nouveaux locaux destinés à des commerces (existants ou nouveaux).

Un Permis de Démolir a été arrêté le 8 février 2021 afin de déposer la ferme BIET pour libérer l'espace foncier de cet îlot. M. Le Maire entend l'attachement à ce patrimoine et à ce qu'il dégage notamment par l'activité agricole passée à laquelle il renvoie. La municipalité porte le projet de préserver cette mémoire dans les futurs équipements. Cependant, la ferme BIET contribue peu aux ambiances urbaines du centre-bourg et à ses besoins. Son emplacement rend contraignant le remodelage futur de cet îlot et l'installation d'un nouvel équipement. D'un point de vue fonctionnel, le bâtiment est inadapté à une rénovation complète aux fins de transformation en un équipement public à un coût raisonnable.

Les élu.e.s souhaitent lancer une démarche de concertation et de participation afin de réfléchir de manière transversale avec les habitants et futurs usagers. Une consultation ouverte au public sera donc lancée à la rentrée de septembre, si les conditions sanitaires le permettent. Les participant.e.s seront amenés à définir leurs besoins, élaborer et proposer des scénarii afin d'aménager cet îlot stratégique. Un bureau d'études sera recruté afin de porter la consultation publique. Le bureau d'études animera la démarche participative à travers des ateliers de co-construction du projet.

En attendant l'ouverture de cette consultation publique, la municipalité propose à toutes et tous d'envoyer leurs idées d'équipements et d'aménagement de l'îlot Coeur de Macéria sur la boîte mail : coeurdemaceria@lameziere.fr

Toutes les idées et avis sont les bienvenus pour faire de ce lieu un espace agréable et convivial pour les Macériens et Macériennes.



BRIN DE FIL
retouche & confection

Agnès Leclercq
5 impasse A. Briand
35520 La Mézière
06.13.16.97.58

CAP PLOMBERIE CHAUFFAGE

Jacques Cirodde
☎ 06 74 50 98 14

Romain Baudé
☎ 06 86 79 91 81

capploMBERIECHAUFFAGE@gmail.com

**INSTALLATION NEUVE ET RÉNOVATION
MODIFICATION DE CUISINE ET SALLE DE BAIN
REPLACEMENT DE CHAUFFE-EAU ET CHAUDIÈRE
DÉSEMBOUAGE**

Garantie décennale – Siret 800 753 352 000 15

Semaine de la mobilité du 7 au 12 juin à La Mézière



Des pédibus et vélobus pour venir à l'école et au collège
Un moment sans voiture pour les adultes

Des déplacements accompagnés à pied et à vélo seront proposés vers les écoles et le collège, afin d'encourager les scolaires dans leur mobilité douce.

- Pédi-vélobus vers les écoles au départ de Glérois, Clos d'Ahaut et lignes de la Gonzée
- Vélobus vers le collège au départ de La Mézière, Montgerval, La Chapelle, Gévezé et Vignoc

Un moment pour se retrouver, prendre l'air, avant d'entrer en classe et se mettre au travail.

Et des arbres à planter

Les distances parcourues seront cumulées et permettront d'établir un nombre de végétaux à planter à l'automne. Chaque arrivée à l'école ou au collège comptera.

Pour les adultes, des coupons de participation permettront de déclarer les kilomètres parcourus à pied, à vélo et en covoiturage sur La Mézière ou en car vers Rennes.



À pied, à vélo pour se rendre à l'école et au collège... En car, en covoiturage, pour se rendre au travail ou vers un loisir...

Cette semaine se terminera en rejoignant la Fête du vélo à Guipel le samedi 12 juin, organisée par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Semaine proposée par le groupe municipal « *Mobilités douces* », les associations Aidutill, Nature-Loisirs et Le TRUC, avec la participation des structures enfance jeunesse, des associations de parents APE et APEL et de l'Espace de vie sociale d'Accueil et Loisirs.

Projet illustration et écriture à l'école maternelle Jacques Yves Cousteau

Fil rouge cette année, l'école toute entière s'est lancée dans un projet illustration et / ou écriture. En TPS/PS, les enfants vont réaliser un album à la manière de Martine Bourre et Christian Voltz en illustrant la comptine « *2 petits bonshommes s'en vont au bois* ».

En MS, les enfants vont réaliser un album sur le rêve en s'inspirant de l'auteur Anthony Browne.

Les GS vont écrire un album commun en partant d'une oeuvre de Matthieu Marcola offerte par l'APE.

Le projet est déjà bien amorcé en cette fin de mois de mars !



Inscriptions pour l'année 2021-2022 :

Si vous désirez inscrire votre enfant né en 2018 ou en 2019, merci de prendre contact auprès de la directrice au 02 99 69 31 62 ou par mail à l'adresse suivante : ecole.0352168s@ac-rennes.fr.



**- 50 % CREDIT D'IMPOT
SERVICES A LA PERSONNE**
« Taille de Haies »

afpaysage

Frédéric Agasse
06 86 56 79 61
afpaysage@gmail.com

14 rue du grand clos - 35850 Parthenay de Bretagne



APOLIN'hair

Homme - Femme - Enfants - Accès à mobilité réduite

02 23 46 08 79

apolin'hair coiffure - styliste / visagiste
16, place de l'église - 35520 La Mézière

L'ASSUREUR ITINÉRANT
assureur.itinerant@gmail.com Tél : 03.86.33.16.99 / 02.47.46.14.30



*Gestion de Patrimoine
Courtage en assurance
Credits*

SAS au Capital de 5000€ R.C.S Rennes 817555535 ORIAS 16000641 Le Chouazel 35520 La Mézière
Garantie financière et RC professionnelle (articles L 650-1 et L650-2 du code des assurances)



Salon **New Style**

Coiffure mixte - Styliste visagiste

Lundi 14h - 19h
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h - 19h30
Vendredi : 9h - 19 h Samedi : 8h30 - 17h

2, rue Texue - 35520 La Mézière
02 99 69 35 32

CASÉO **NEUF & RÉNOVATION**
MENUISERIES

MIROITERIE DU MONT SAINT MICHEL



VERANDAS ■ MENUISERIES ■ PORTAILS ■ STORES

CASEO RENNES - Route du Meuble - ZA de BEAUCE - 35520 LA MEZIERE
TEL : 02 23 41 12 26 - www.caseo-maison.com



Nathalie FADERNE Socio coiffeuse
A DOMICILE

Alternativ' coiffure 11 rue François Guillard 35 520 LA MEZIERE	Centres HOSPITALIERS, maisons retroite, EHPAD et domicile 07 87 52 05 12
--	---

Alternative.coif@gmail.com

GARAGE DU BEAUSEJOUR
ZA du Beauséjour - 35520 LA MEZIERE
CARROSSERIE PEINTURE
ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION



Directeur
M LIMOU Jean-Michel

Tél. 02 99 69 24 75
Fax 02 99 69 25 49
garagebeausejour@wanadoo.fr

INEO HABITAT **FNAIM**

conseiller ■ vendre ■ louer ■ gérer

LA MEZIERE - RENNES NORD - BEDEE

11, Place de l'Église - 35520 LA MÉZIERE
Tel : 02 99 69 36 21 - Mail : lameziere@ineohabitat.com

www.ineohabitat.com



Le comité de jumelage et ses commissions

Le comité de jumelage (anciennement La Mézière sans frontière) a été créé sous l'impulsion de quelques personnes qui avaient, à l'époque, compris l'importance des jumelages entre les communes d'Europe et le développement culturel que ces jumelages allaient engendrer, notamment à l'égard des jeunes populations. Cette déclaration d'association a été signée le 2 juin 1986, par Jean-Louis Tourenne alors Maire de La Mézière.



Ses principes sont de :

- Favoriser les échanges sportifs, culturels et sociaux entre les communes.
- Exercer des actions d'aides sociales envers les plus défavorisés.
- Promouvoir la commune, le département et notre région.

Le comité de jumelage est composé de quatre commissions :

- La commission Allemagne en faveur du jumelage avec Kosel (commune du nord de l'Allemagne : le Schleswig-Holstein),
- La commission Roumanie en faveur du jumelage avec Birghîs (commune du centre-ouest de la Roumanie, près de Sibiu),
- La commission Mali (actuellement en sommeil) en faveur du jumelage avec Toukoto (commune à 260 km à l'ouest de Bamako – Sud-ouest du Mali)
- La commission Pologne (actuellement en sommeil) en faveur du jumelage avec Odolanów (commune au sud de la Région de la grande Pologne (Wielkopolskie)

Les jumelages s'organisent sous forme d'un échange annuel avec nos villes jumelées, pendant quelques jours ou une semaine, généralement pendant la période estivale sauf pour le Mali. Durant cet échange les commissions préparent un programme qui les emmènera faire des visites dans leur région et les régions voisines.

Pour exemple, la commission Allemagne a préparé des visites au Mont Saint Michel, à Vannes, l'Île aux Moines, Rennes et sur notre commune et ses environs.

La commission Mali a accueilli en octobre 2019 la maire de Toukoto accompagnée de quelques membres de l'association ARTE. Elle a pu organiser plusieurs actions comme l'envoi de 9 colis de produits d'hygiène pour

les femmes de Toukoto (Mali), il y a eu aussi la vente de muguet, la vente de sacs en papier de café lors des marchés bio et la vente de produits provenant de Toukoto au marché de Noël. L'argent récolté a permis de réaliser des projets : l'envoi d'une ambulance, l'amélioration des écoles, une aide aux femmes au jardinage, l'envoi de matériel médical et la création d'une usine pour l'eau (avec l'aide d'une ONG).

Le jumelage permet de découvrir de nouvelles cultures et au fil du temps de créer des relations amicales.

Cette année la commission Allemagne fête ses 35 ans, à cette occasion un groupe de Macériens doit se déplacer du 09 Juillet 2021 au 17 Juillet 2021 si la situation sanitaire le permet.

Nous avons reçu des nouvelles de nos amis Allemands sur leur situation sanitaire nous vous en livrons quelques extraits

« Depuis octobre toutes les mesures ont été renforcées. A l'école, ce qui en fait m'énerve plutôt, ce sont les changements constants d'informations et de règlements pour les enfants. Mais globalement, mes élèves âgés de 6 à 11 ans se débrouillent très bien, mieux même que certains adultes. A Kosel, j'ai organisé un marché aux puces de rue au mois d'octobre, où chaque participant était lui-même responsable des mesures d'hygiène à appliquer. Cela a permis de rencontrer enfin de nombreux Koselers et de pipeletter sans retenue. Quel bien cela nous a fait ! » Heinke Marquard directrice d'école à Eckernförde et présidente du comité de jumelage de Kosel.

« Notre restaurant le « Koseler Hof » a également été contraint de fermer ses portes en août. Nous venons d'apprendre qu'un repreneur venait de s'engager et que

début avril il devrait rouvrir. Pour info, le restaurateur qui reprend le Koseler Hof a fait sa formation en France. »
Manu Simon Koseler (ancien Macérien et membre du bureau du comité de jumelage à Kosel)

« Selon Hartmut Keinberger (maire de Kosel), les Koselers vivent tranquillement en respectant sans protestation (apparente) les règles en vigueur. Toutes les manifestations politiques, sportives, culturelles et autres sont annulées. Le conseil municipal se réunit une seule fois par trimestre (au lieu de trois ou quatre fois), bien sûr en appliquant toutes les règles d'hygiène, port de masque, distance de personne à personne etc. Il est en effet extrêmement important que le pouvoir politique et démocratique soit à tout moment disponible et en mesure d'être actif. » Annick Take ancienne Macérienne à l'origine du jumelage.

Comme vous pouvez le constater nos amis Allemands vivent la même chose que nous en ces temps difficiles.

La commission Roumanie fête ses 25 ans de jumelage



avec Birghîs, le déplacement prévu l'année dernière est reporté à cette année toujours en fonction des conditions sanitaires.

C'est pourquoi il est d'autant plus important en ce moment si particulier de garder nos liens amicaux avec nos villes jumelées, et c'est pourquoi nous faisons appel à tous les Macériens qui auraient envie de s'investir dans nos jumelages ou qui souhaiteraient créer de nouveaux liens vers de nouveaux pays. Venez nous rejoindre vous êtes les bienvenus !!!

Article réalisé en partenariat avec les présidentes de commission Mme HAINRY, Mme FOURNEL, Mme LOISEL et Mr LE NOAC'H conseiller municipal chargé de mission aux relations comités de jumelage.

Contacts :

Pour tout nouveau jumelage et pour l'Allemagne : Christine HAINRY cd.hainry orange.fr

Pour la Roumanie : Catherine Fournel cathyfournel12@gmail.com

Pour le Mali : Brigitte Loisel guillaume-claude@wanadoo.fr



Dossier budget 2021

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté et débattu en conseil municipal lors de la séance du 3 mars dernier. Ce rapport, établi conformément aux articles L.2312-61 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précise les engagements pluriannuels envisagés, la gestion de la dette et l'exécution des dépenses de personnels. La construction du budget 2021 a été élaborée sur la base de ce débat et reprend les grandes orientations fixées dans les exercices précédents, à savoir :

- Le maintien des taux d'imposition au niveau de l'année précédente afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les foyers ;
- La poursuite de nos investissements dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec le double objectif : soutenir l'économie locale et la création d'emplois et doter la commune d'équipements répondant aux attentes de la population ;
- La maîtrise des charges de fonctionnement courant, afin de dégager des marges de financements pour les investissements ;
- La poursuite de nos engagements pour réduire notre facture énergétique ;
- La poursuite du désendettement de la commune.

Budget de fonctionnement 4 211 007 €

Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent aux charges liées à la bonne marche de la ville. Elles regroupent essentiellement la rémunération des personnels, les intérêts d'emprunts, les services rendus à la population, les subventions aux associations, l'entretien et le fonctionnement des équipements et bâtiments publics, les indemnités des élus, les subventions d'équilibre des budgets du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), de la caisse des écoles et du restaurant scolaire. Cette dernière permet de proposer un repas à un prix raisonnable. Il serait presque le double sans cette subvention.

Recettes réelles de fonctionnement

Elles sont essentiellement constituées de la fiscalité locale, des recettes liées aux différents services, des dotations d'Etat, du Département et de la Communauté de Communes.

Budget d'investissement 3 080 123 €

Dépenses d'investissement

Elles comprennent le remboursement du capital des emprunts, les résultats reportés de l'exercice précédent, les dépenses imprévues, les opérations d'ordre et les dépenses d'équipement.

Recettes d'investissement

On y trouve les subventions d'équipement, le virement de l'excédent de la section de fonctionnement, des opérations d'ordre, le fond de compensation de TVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Taxe foncière

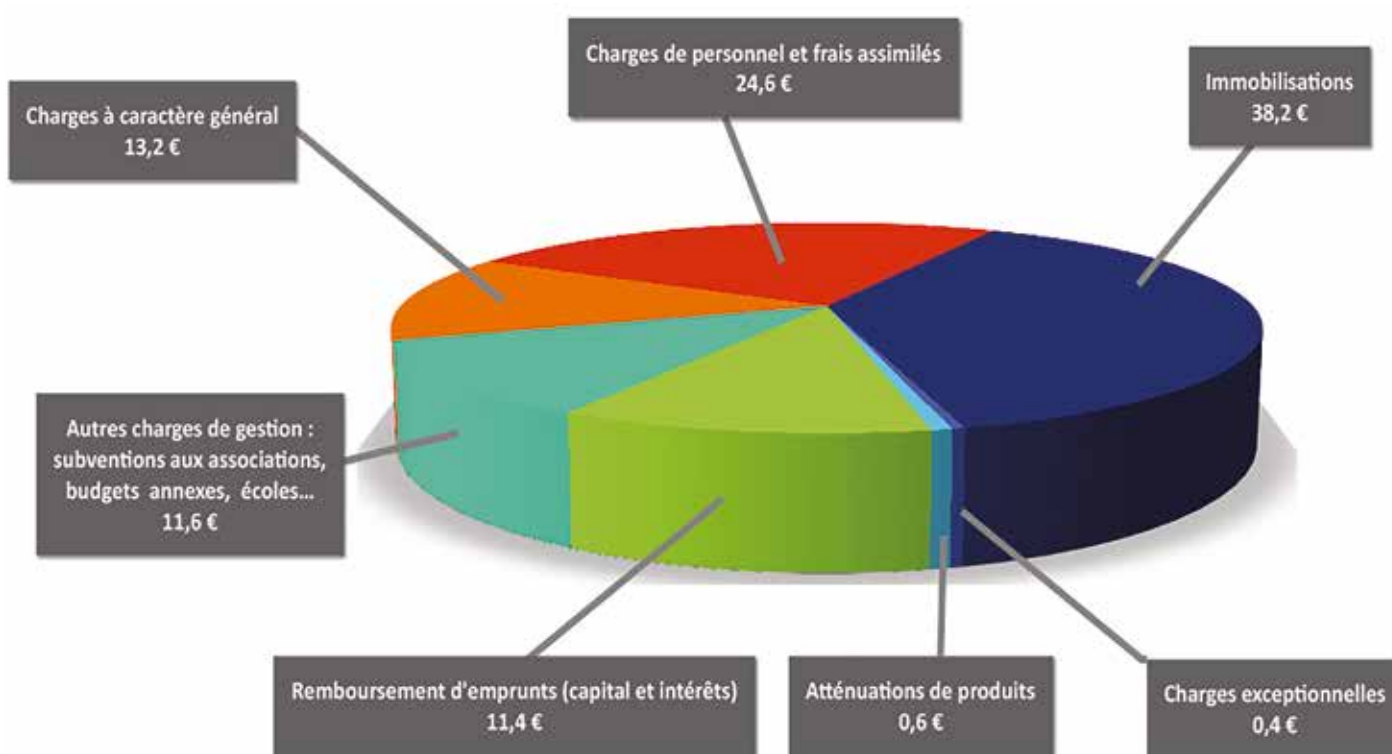
En 2021, c'est la fin du dégrèvement qui se transforme en exonération totale (pour 80 % des foyers). La suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera effective en 2023... En remplacement de la taxe d'habitation sur la résidence principale, les communes disposent, à présent, de la part départementale de la taxe foncière. Cette mesure permet de modérer l'augmentation de la taxe foncière. À La Mézière, avant la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière était divisée en plusieurs parties avec un taux communal, départemental, intercommunalité...

Avec la suppression de la taxe d'habitation, le taux communal 18,16% récupère le taux départemental 19,9%, soit 38,06%. L'augmentation votée par le conseil municipal, se limite à 1,84%, pour atteindre un taux global à 39,9%. De son côté, l'État transfère au Département une fraction de TVA pour compenser la perte de la taxe foncière.

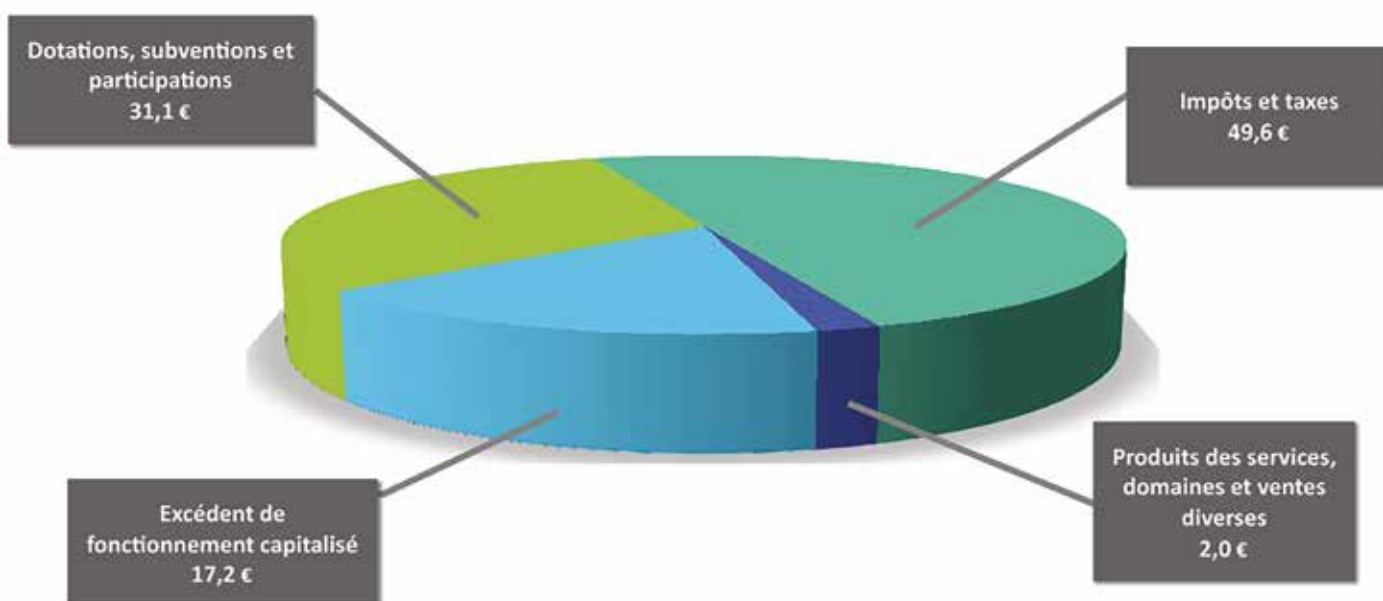
	TAUX DE RÉFÉRENCE DE 2020	TAUX 2021
Taxe d'habitation	16,68 %	/
Taxe foncière (bâti)	18,16 %	39,9 %
Taxe foncière (non bâti)	49,75 %	49,75 %

Note: A green arrow points from the 2020 rate of 18,16% to the 2021 rate of 39,9% for the built property tax, with the text '+ 19,9 % (part départementale) + 1,84 % (augmentation)' written above it.

Ce que la ville prévoit de faire en 2021 avec 100 €



D'où viennent les 100€ qu'il est prévu de dépenser





Boulangerie, sandwicherie, restauration sur place et à emporter, salon de thé...

Dans un cadre agréable et convivial, l'équipe du Fournil de la Grange vous accueille pour vous restaurer **du lundi au samedi de 6h à 21h.**

ZA La Montgervalaise 1
130 route du Meuble
35520 LA MEZIERE
☎ **02 99 13 31 13**
💻 contact@fdg.bzh




ENGLISH WITH VICKI
Anglais avec une Britannique

Interactif, convivial et amusant
En petits groupes, adultes et enfants à partir de 3 ans
Cours hebdomadaires pendant les périodes scolaires

Vicki Logeais – rue de la Rabine – 35520 La Mézière
02 99 66 52 84 vixlo@neuf.fr

PORTAILS • CLÔTURES • AUTOMATISMES • FERMETURES

CRÉATEUR DE STYLES EXTÉRIEURS SUR MESURE



FABRICATION RENNAISE



PORCLO
Créateur • Fabricant

Z.A. MONTGERVAL
115 Route du Meuble
35520 LA MÉZIÈRE
Tél. 02 99 66 50 92
Fax 02 99 66 51 26
courriel : info@porclo.fr




Une info ? Un devis ? Contactez-nous ! www.porclo.fr



Directeur : M LIMOU
Chef Atelier : M PINEL Guy

SARL CAP PLAISANCE – ZA BEAUSEJOUR – 35520 LA MEZIERE
TÉL 02 99 69 24 21 – FAX 02 99 69 24 83



BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES & INSTITUT ECO-RESPONSABLE

Soins visages & corps biologiques
Parfums Mixtes Naturels
Compléments alimentaires...

1 Place de l'église - La Mézière



BIENVENUE À :

Olivia DELALANDE
Thelma RINVET
Thaïs VAUFLEURY
Baptiste BERTHEUIL
Selena LECLERC BAILLIEUX
Tom BERROD
Côme DURY GENOUEL
Sören KALFANE
Lola MAILLARD
Raphaëlle GIACOMINI CLERC
Issa GAYE
Titouan COLIBERT
Naïa RAGOT
Juliette BUSNEL
Victor POUHAER

FÉLICITATIONS À :

Thierry PINAULT et
Guylène FONTAINE

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

René PAPAIL
Dominique HAMON
Michel NITABAH
Michel COURTOIS
Jacques BOUVET
Jean-Pierre PANAGET

Avertissement : tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil du Macérien la naissance de son enfant et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage, est prié d'avertir le secrétariat de l'Hôtel de Ville.
Tél. 02 99 69 33 36 ou e-mail : secretariat@lameziere.fr





Magali DUTAY
Conseillère indépendante en immobilier
07 86 43 18 05
magali.dutay@safiti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 414 845 743 - RSAC de RENNES

www.safiti.fr

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE



☎ 02 99 13 16 96
ZA La Montgervalaise 2
35520 LA MEZIERE
www.controleduvaldelille.securitest.fr



OUVERT 6 j/7, avec ou sans rendez-vous.
Véhicule de prêt. Accès à tous véhicules :
utilitaire, camping-car, 4 x 4, GAZ



NOUVEAU
à La Mézière

SUBTILEMENTVOUS.COM

Prenez rdv avec vous
même !



Pour vous sublimer...

Conseil en image personnalisé

Couleur, coiffure, maquillage, style vestimentaire...

10 Rue du Tram ZA Beauséjour 35520 LA MEZIERE
Sur RDV du lundi au samedi au 06 64 11 28 31



COACHING
SCOLAIRE
ET FAMILIAL

Le petit bois 35520 La Mézière
chrysalideetpapillon@outlook.fr
www.chrysalideetpapillon.fr

Sylvie DUVAL-BROUARD
06 23 64 15 41

Permis de construire

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
COLLET Stéphane	32 rue Alex Garel	PC modificatif : Suppression d'une fenêtre	11/01/2021
DREANO Julien	40 rue Alex Garel	Construction d'une maison	11/01/2021
PRIGENT Tony	16 rue Alex Garel	Construction d'une maison	11/01/2021
DARDESTE Stéphane	4 rue d'Acaulis	Construction d'un garage	11/01/2021
SCI PYL RENNES	10 Rue du Sureau	Extension bâtiment existant, construction d'un bâtiment supplémentaire, réfection des façades	26/01/2021
MARCHAND Philippe	5 rue d'Arméria	Abri de jardin	22/02/2021
DENOUAL Sébastien	40 rue du Grand Chevreuil	Extension maison	22/02/2021
NEOTOA	Rue Alex Garel	Construction d'un collectif et de 5 maisons	01/03/2021
DAPIMMO	37 rue Alex Garel	Construction d'une maison	03/03/2021
VIKEA	35 rue Alex Garel	Construction d'une maison	03/03/2021
ASMG	42 rue Alex Garel	Construction d'une maison	16/03/2021
BERTIN Jean-François	8 Allée Henri Quéffelec	Construction d'un garage	25/03/2021
MATHEY Christel	13 rue des Amphores	Extension maison	13/04/2021

Déclarations préalables

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
CHICQUERAY Florence	4 rue des Badies	Remplacement porte d'entrée	07/01/2021
MONVOISIN Thierry	Le Bas Bray	Abattage d'arbres	07/01/2021
BILLON Ronan	5 rue des Acacias	Installation de panneaux photovoltaïques	11/01/2021
COMMUNIER Michel	6 rue Théodore Botrel	Carport	13/01/2021
SCI KAW IMMO	Rue de la Janais	Modification des ouvertures et Remplacement du portail	05/02/2021
RECIPON Vincent	14 rue des Poteries	Installation de panneaux photovoltaïques	08/02/2021
LEFEUVRE David	15 rue Alex Garel	Piscine	11/02/2021
PERROT Jocelyne	15 rue des Mimosas	Division en vue de construire	16/02/2021
RICHARD Philippe	1 rue des Léhonnièrs	Edification d'une clôture	18/02/2021
LE COMPES David	30 rue Eric Tabarly	Fenêtre de toit	25/02/2021
LASSAULX Albert	Le Bas Montsifrot	Abattage d'un arbre	01/03/2021
AUFFRAY Jean-Paul	Les Bignons	Installation d'un générateur photovoltaïque	04/03/2021
CORBIER Laurent	12 Place de l'Eglise	Ajout de garde-corps	05/03/2021
CHANTREL Frédéric	34 rue Eric Tabarly	Agrandissement d'une fenêtre	16/03/2021
JAOUEN Magali	4 Allée des Cavrettes	Piscine	17/03/2021
SCI La Bourdonnais	Rue de l'Aubépine	Division en vue de construire	23/03/2021
TOUTAIN Ivan	4 rue des Mimosas	Habillage de façades	26/03/2021
ORHANT Jean-Luc	32 rue de la Paumelle	Transformation d'une baie en fenêtre	26/03/2021
DUCHEMIN Cédric	20 Allée des Cossons	Extension maison	26/03/2021
MENARD Stéphanie	9 rue Eugène Guillevic	Piscine	29/03/2021
VILAIN Bruno	18 rue de la Cerclière	Travaux de peinture sur maison	02/04/2021
PERRON Djellil	8 rue des Céramiques	Abri de jardin	06/04/2021
JADE Elodie	32 rue du Grand Chevreuil	Extension maison	12/04/2021
PAYRAT Laurent	2 rue de la Courois	Piscine	13/04/2021
DUBOIS Jean-Paul	3 rue de la Linette	Abri de jardin	13/04/2021

Permis de démolir

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
LEBRET Madeleine	3 Impasse Aristide Briand	Démolition abri de jardin	13/04/2021

Le visualiseur du PLUi, comment ça marche ?

PLUi
Val d'Ille Aubigné

Accessible sur <https://geo.valdille-aubigne.fr/mviewer/?config=./apps/plui/plui.xml> ou sur le site du Val d'Ille Aubigné, rubrique "Urbanisme et Habitat", puis "Plan local d'urbanisme".

Cette carte et les informations qui y figurent sont informatifs ne peut en aucun cas être considérés comme une autorisation administrative quelconque ni un certificat d'urbanisme. Par ailleurs, ils ne sauraient engager la responsabilité de la Collectivité dans le cas d'application de l'Article L-125-5 du Code de l'Environnement (Risques majeurs). Ils ne dispensent de l'observation d'aucune des réglementations spéciales relatives, notamment aux déclarations d'intention d'aliéner, au permis de construire, aux divisions de propriétés et lotissements, etc.

La constructibilité d'un terrain résulte de l'application de l'ensemble des pièces réglementaires du PLUi (règlement, orientations d'aménagement et de programmation et annexes).

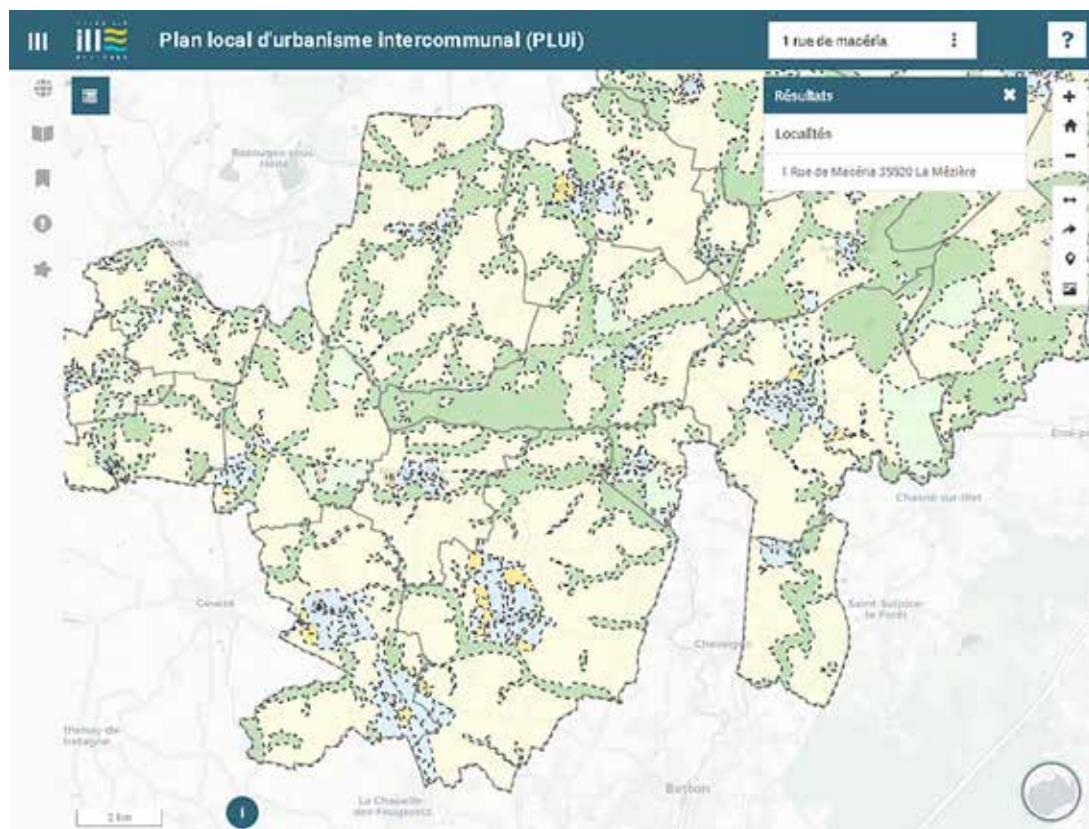
Le dossier de PLUi dans son intégralité peut être consulté sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné

J'ai un projet de construction, comment faire ?

Quelle destination autorisée, quelles règles d'implantation, quelle hauteur possible, quelle emprise maximale envisagée,... ?

1. Je zoome sur ma parcelle sur le plan (ou je fais une recherche par adresse dans le bandeau "rechercher") et je clique sur ma parcelle.
2. J'identifie le zonage et les contraintes dans la fiche d'information.
3. J'applique les dispositions générales et les dispositions spécifiques à ma zone (liens vers le règlement dans la fiche).
4. Si ma parcelle est concernée par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielle, je prends en compte les orientations de cette OAP (lien vers le cahier de l'OAP dans la fiche).
5. Je prends en compte les orientations des 3 OAP thématiques (Trame verte et bleue, Patrimoine et paysage, Commerce) dans la conception de mon projet (liens dans la fiche).
6. Je consulte les annexes dans la fiche, et, si ma parcelle est concernée, j'applique les dispositions réglementaires associées.

Au clic sur une thématique vous aurez la possibilité de cocher/décocher les couches qui la composent de manière à afficher les informations qui vous intéressent. Seule la couche parcelle (activée par défaut) est interrogeable mais elle fait remonter les informations de toutes les autres couches dans sa fiche.



Thématiques

- Découpages administratifs (Parcelles, Communes)
- Annexes
- Servitudes d'utilité publique
- Prescriptions (affichées par défaut)
- Zonages (affichées par défaut)

Boîte à outils

- Découpages administratifs (Parcelles, Communes)
- Annexes
- Servitudes d'utilité publique
- Prescriptions (affichées par défaut)
- Servitudes d'utilité publique
- Prescriptions (affichées par défaut)
- Prescriptions (affichées par défaut)
- Prescriptions (affichées par défaut)

Légende

- Afficher / masquer la légende

Fond de plan

- Changer de fond de plan



SMICTOM VALCOBREIZH : le temps des sacs jaunes est révolu !

À compter du 21 avril 2021, le SMICTOM VALCOBREIZH lance la distribution de bacs jaunes pour équiper le territoire. La distribution débutera par les communes de l'ex-SMICTOM des Forêts. Elle se terminera par les communes de l'ex-SMICTOM d'Ille-et-Rance à la mi-juillet. En attendant que votre foyer soit équipé, vous pouvez continuer à utiliser les sacs jaunes.

La distribution des bacs à couvercle jaune par la société CONTENÛR a débuté sur le territoire du SMICTOM VALCOBREIZH. Pour la commune de La Mézière, elle durera du 18 au 29 juin

Pourquoi cette évolution ?

3 raisons :

- Pour éviter que des sacs s'éternisent au sol
- Pour prévenir les maladies professionnelles des agents
- Pour permettre une économie annuelle de 20 000 € et 3 300 000 de sacs en moins par an !

Une question sur les bacs jaunes ?

À l'occasion des évolutions prévues en 2021 au niveau de la collecte des déchets sur son territoire, le SMICTOM VALCOBREIZH a réalisé une vidéo informant de l'arrivée des bacs à couvercle jaune ainsi qu'une vidéo présentant la

simplification des consignes de tri. Ces tutoriels vidéo sont disponibles sur le site web de Valcobreizh et sur Youtube.

Une Foire Aux Questions est également disponible pour répondre à vos interrogations : <https://www.valcobreizh.fr/faq/>

En cas d'oublis et/ou d'erreurs lors de la dotation de ces bacs, n'hésitez pas à le signaler par mail à l'adresse suivante : collecte@valcobreizh.fr

UN SAC CABAS OFFERT À CHAQUE FOYER

Le SMICTOM vous offre un sac cabas qui vous permettra de déposer votre tri sélectif en vrac dans votre bac. Il vous sera remis au moment de la livraison du bac jaune. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez vous en procurer un dans votre mairie à partir du 1er juin. Pour les foyers qui dépendent d'un bac collectif, le sac cabas sera à récupérer en mairie ou au siège du SMICTOM.

Au printemps, j'adopte un composteur !

Le SMICTOM VALCOBREIZH met en place régulièrement des ventes de composteurs, à tarifs préférentiels, réservées aux habitants du territoire. Cette année, les ventes reprennent dès le 20 mars. Le compost permet de réduire ses déchets avec simplicité et d'obtenir un terreau de qualité fait maison ! Vous pouvez réserver votre composteur dès à présent.

Avec l'arrivée des beaux jours, les ventes de composteurs à tarifs préférentiels, à destination des habitants du territoire, reprennent à partir du 20 mars. Le planning des ventes est disponible sur notre site internet www.valcobreizh.fr.

Vous avez la possibilité de choisir le modèle qui vous convient :

- 400 L (22€)
- 600 L (30€)

La réservation se fait en ligne sur notre site internet depuis la rubrique Mon compte (accessible depuis la page d'accueil). Si vous n'avez pas créé de compte personnel, munissez-vous de votre dernière redevance (vos références "client" et "payeur" vous seront demandées pour créer votre compte). Les rendez-vous pour récupérer vos composteurs ont lieu dans vos déchèteries, les samedis, de 9h30 à 12h. Un agent du SMICTOM sera présent pour vous donner tous les conseils nécessaires au bon démarrage de votre compost.

Pourquoi composter ?

- Composter permet d'obtenir un engrais 100 % naturel, de qualité et gratuit !
- Le compost ne dégage pas d'odeur, est très simple d'utilisation et demande peu de temps.
- Composter permet de réduire le volume de ses déchets et de présenter son bac moins souvent !
- Le compost participe à la maîtrise des coûts de gestion des déchets de la collectivité.
- Convaincus ? Alors lancez-vous en réservant votre composteur !

Campagne de plantation 2021-2022



Vous habitez en zone rurale et vous avez un projet de plantation ou de restauration de haies bocagères... la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné peut vous aider à mettre en place ce projet !

Pour être éligible, le projet doit se situer en proximité immédiate avec une parcelle agricole et concerner au minimum 100 mètres linéaires.

Renseignements et inscriptions avant le 9 juillet 2021 :
02.99.69.58.97 ou celine.guilly@valdille-aubigne.fr

Campagne 2021 - Frelons asiatiques

Depuis 2015, le Val d'Ille-Aubigné prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques, au titre de la préservation de la biodiversité. En effet, cette espèce invasive, prédatrice des abeilles, est à l'origine de la disparition de nombreuses ruches.

Si vous observez un nid, contacter la FGDON35 au 09 75 53 57 91 ou secretariat@fgdon35.fr

La FGDON35 se chargera de faire intervenir l'entreprise compétente sur le territoire.

La prise en charge financière ne se fera qu'en cas de respect strict de cette procédure et seulement pour les nids de frelons asiatiques.

Renseignements :

02 99 69 86 03 ou camille.jamet@valdille-aubigne.fr



Un nouvel outil pour signaler une anomalie sur les sentiers de randonnée



Le réseau de sentiers du Val d'Ille-Aubigné qui compte 288 km de sentiers est contrôlé par les bénévoles du groupe de travail « randonnées » et balisé et entretenu par les chantiers d'insertion du Val d'Ille-Aubigné et Ille et Développement. Ce travail d'entretien représente un coût global de 70 000€ chaque année.

Malgré ce travail constant d'entretien des sentiers, certains panneaux peuvent être arrachés en cours d'année et certains sentiers peuvent être abîmés par des intempéries.

Afin de permettre aux randonneurs de signaler une anomalie constatée sur un de nos sentiers (défaut de balisage, panneau abîmé ou arraché, sentier en mauvais état, etc.), un outil est désormais accessible en ligne (depuis un smartphone ou un ordinateur).

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques pour permettre à l'équipe d'intervenir rapidement !

Bonnes randos

https://geo.valdille-aubigne.fr/mviewer/?config=../apps/rando_interventions/rando_interventions.xml

UniDoc - Hélène ODE-WALTER

Forte de douze ans d'expérience en santé-sécurité en entreprise, j'ai décidé de mettre ces compétences au service du plus grand nombre. UniDoc a vu le jour en janvier 2021, pour donner du sens à mes actions.

Diplômée en Qualité Sécurité Environnement (QSE), j'accompagne les entreprises dans leurs démarches de prévention des risques professionnels (santé et sécurité au Travail) et la réalisation de leur Document Unique, le DUER :



Un document obligatoire dès le premier salarié.

En effet, l'Évaluation des Risques Professionnels est une obligation imposée par le Code du travail (articles L4121-1 à L4121-3). L'employeur doit évaluer les risques propres à son activité (locaux et environnement de travail compris) et prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Le DUER est une synthèse des actions menées en ce sens et qui fait foi en cas d'accident.

J'interviens bien-sûr pour que l'entreprise soit en conformité avec la réglementation mais ma volonté est d'avoir un impact positif sur votre sécurité, celles des salariés et indirectement sur la santé et la performance de votre entreprise.

Pourquoi ?

Une démarche de prévention active participe à réduire le nombre d'accidents du travail (AT) et de maladies professionnelles (MP) et permet par conséquent de réduire le coût de leurs cotisations. Elle induit un renforcement du

dialogue au sein de l'entreprise et favorise une ambiance de travail stimulante. Ces points jouent sur la qualité du résultat en diminuant la malfaçon, ils contribuent également à baisser l'absentéisme et tous les coûts indirects qui s'y réfèrent (recrutement, formation ...).

Une démarche de prévention portée par le dirigeant est un atout pour l'entreprise. Elle sera d'autant plus efficace qu'on aura su impliquer les salariés.

C'est en effet le meilleur moyen de leur faire prendre conscience des risques et de les y sensibiliser. Ils deviennent alors force de proposition. Mis à disposition et connu de chaque salarié, le Document Unique permet de faire progresser l'entreprise.

A noter tout de même qu'avoir son document unique n'est pas suffisant, il doit être cohérent avec votre activité actuelle et par conséquent mis à jour annuellement ainsi que lors de changements de l'activité et des conditions de travail. Il vous permet de justifier des actions de prévention mises en place en cas d'accident et de vous protéger vis-à-vis de la loi.



Je souhaite établir avec vous une relation de confiance et partager ma culture de la sécurité pour permettre à votre entreprise de se développer sereinement.

**Détail des prestations proposées sur le site : www.unidoc35.fr
Tel : 06.51.16.12.54 - Mail : unidoc35@unidoc35.fr**



Tous en piste ! Le Roller's ouvre ses portes à Montgerval

Ouverture le 9 Juin 2021. Pour fêter vos anniversaires, enterrements de vies de jeunes filles / garçons, pour une soirée entre amis, dans un espace de 500m² et un univers de musique d'hier et d'aujourd'hui... C'est ici ! Unique dans la région, Roller's est une patinoire de roller quad. Venez patiner, jouer, danser et vous amuser avec nous.



Contact : ZA La Montgervalaise - 11 allée de Betton, 35520 La Mezière
Téléphone : 02.99.31.70.36 - Mail : rollers.rennes@gmail.com

Restaurant – Pizzeria

Au coin du *feu*



Pizzas à emporter

22 place de l'église
35520 LA MEZIERE
02.99.29.40.49

Maitrise d'œuvre en bâtiment



Gilles Germain

Maitre d'œuvre

14 rue de la Cerclière
35520 LA MÉZIERE
02 99 69 34 98
06 12 79 49 29

gilles.germain64@outlook.fr

Carte de Fidélité

Murielle et Hervé
PERRIGAUT

*Pâtisseries
Pâtisseries*



38, place de l'Eglise • 35520 La Mézière • 02 99 69 25 70

07 61 53 90 13
www.mobilcoiff.com



Mobil'coiff

Coiffure et prothésiste ongulaire à domicile
Déplacement 30 km autour de La Mézière

il-toscano
ristorante italiano dal 1998

Les Carreaux
35520 LA MÉZIERE
02 99 55 81 23

SÉMINAIRES - GROUPES
OUVERT DU MARDI MIDI
AU SAMEDI SOIR

www.il-toscano.com
il.toscano@orange.fr



Vivéco 

Jean-Luc et Laurence vous accueillent :

Du lundi au samedi :
de 9 h 30 à 13 h et 16 h à 19 h 30

Dimanche et jours fériés :
9 h à 13 h 30 et 17 h 30 à 19 h 30

Produits locaux
Butagaz
Livraison
Dépôt de pain
Sandwichs
Galettes/crêpes artisanales
Relais de Poste sauf dimanche et jours fériés

4 place de l'Eglise - 35520 LA MEZIERE
☎ 02 99 69 33 23

PIZZ'AROMA



**PIZZA
TACOS
BURGER
KEBAB**

SUR PLACE / À EMPORTER
02 99 69 39 91

16 ter rue de Maceria - 35520 LA MEZIERE
www.pizzaroma35.fr

AJ
ENTRETIEN JARDIN

TONTE DE PELOUSES - TAILLE DE HAIES
DÉSHÉRBAGE MANUEL - RAMASSAGE DE FEUILLES
NETTOYAGE HAUTE PRESSION - BRICOLAGE
ÉLAGAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

f AJ ENTRETIEN JARDIN - 06 22 16 12 14
50% de réduction d'impôts / LA MEZIERE

Les camps d'été avec L'OSVIDH

L'OSVIDH organise des camps d'été destinés aux jeunes des communes du Val d'Ille Aubigné.

Du 7 au 16 juillet 2021, 13/16 ans dans le Finistère

Ce séjour permet aux 13/16 ans de découvrir notre région bretonne au travers de différentes activités sportives et culturelles, de pouvoir se divertir en profitant du cadre et des loisirs proposés. *Effectif Maximum 32 Places.*

Nous profiterons de cet environnement pour découvrir la faune et la flore côté terre et mer.

- Quimper du 7 au 10 Juillet. (Camping municipal) Accrobranche, piscine, rallye photo Itinérant en kayak : descente de l'Odet
- Bénodet du 10 au 13 Juillet. (Camping du Poulquer) Randonnée, plage et traversée en bateau à l'archipel du Glénan. Itinérant en car (Bénodet-Guilvinec) et randonnée pédestre (Guilvinec- La Torche)
- La torche du 13 au 16 Juillet. (Camping de La Torche) Stage de surf sur 3 jours, randonnée en bord de mer, plage et jeux sportifs, paddle.



Du 18 au 23 juillet 2021, 10/13 ans à Saint-Cast-le-Guildo

Semaine nautique avec hébergement en camping. *Effectif Maximum 24 Places.*

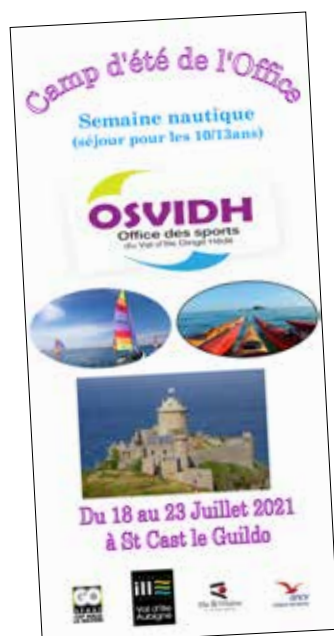
Au programme : stage de catamaran, kayak mer, paddle, accrobranche, visite de Fort la Latte et découverte du littoral.

Du 22 au 25 aout, 10/14 ans à Trémelin

Mini camp sur la base de loisirs de Trémelin (Iffendic). Au programme : accrobranche, kayak, voile, jeux de piste en forêt. *Effectif Maximum 24 Places.*

Ces 3 séjours sont encadrés par les éducateurs sportifs de l'OSVIDH. Des journées sportives seront également proposées sur les différentes communes du Val d'Ille Aubigné du 5 au 16 Juillet et du 23 au 27 Août.

Les bulletins d'inscription seront disponibles en mairies à partir du 15 Mai et sur notre site OSVIDH.fr



Marché de Noël 2021 sur 2 journées



Les membres de l'association des Collectionneurs Macériens, réunis en distanciel, ont pris la décision d'organiser leur marché de Noël sur deux jours.

Les exposants, producteurs et créateurs, auront le choix d'y participer soit le samedi, soit le dimanche, soit les deux jours.

Si les conditions sanitaires le permettent, celui-ci aurait lieu, dans la salle Cassiopée (comme habituellement), les : Samedi 4 décembre de 10h à 19h et dimanche 5 décembre de 10h à 18h.

Les membres de l'association

Contact : 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr



Printemps 2022 : Croisière en Méditerranée



Une évvasion d'une semaine sur un paquebot en Méditerranée, en rêve !

Non, vous ne rêvez pas, le Club du Sourire vous le propose du 27 mars au 3 Avril 2022 à bord du Costa Smeralda

Pour cette croisière, la formule choisie est en tout inclus à bord, excursions et pourboires aussi.

Cinq excursions sont au programme : l'Espagne avec Barcelone et Valence ; visite de Salémi en Sicile, Découverte de Rome et Gênes en Italie.

Le départ et le retour se feront du centre bourg de la Mézière en autocar vers la gare de Rennes, puis par TGV jusqu'à Marseille, ville d'embarquement.

Ce projet est ouvert à tous !

Son coût se situe à partir de 1580 € par personne en cabine double (paiement fractionné). L'assurance anti - épidémie ou pandémie est incluse dans ce tarif annoncé. A savoir, jusqu'au 15 juillet, toute annulation est prévue sans frais

Renseignements et inscriptions : M. CHEVILLON René 06 .42.05.89.23 - Mme HOCHET M.F. 06.33.18.55.41

Rassemblement Vivons Vélo : 3 Juillet 2021



Que ce soit pour aller au travail, pour une balade le dimanche ou une sortie plus sportive, nous aimons le vélo sous toutes ses formes.

Au-delà du bien-être qu'il apporte, le vélo est vecteur de cohésion sociale, cohésion locale et de solidarité.

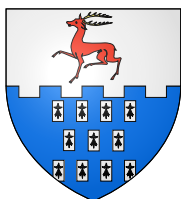
Et c'est dans le cadre du Rassemblement « Vivons Vélo » que le Club Cyclotouriste Macérien offre, le samedi 3 juillet, une concentration de 25 kms ouverte à tous les jeunes et adultes à partir de 14 ans (gratuit).

Venez apprécier le plaisir de rouler en groupe et découvrir notre club.

Vous devrez être équipé d'un casque et d'un vélo en parfait état de rouler.

Des groupes seront constitués en fonction des normes sanitaires et accompagnés de capitaines de route avec respect des règles de circulation. Pour les mineurs non accompagnés une autorisation parentale sera demandée.

Commission Allemagne, programme d'échange adapté à la situation sanitaire



Dans la semaine du 12 au 17 avril, le CA de la commission Allemagne a communiqué par mail pour réfléchir et proposer un programme d'échange à nos amis de Kosel (ville jumelée depuis 1986) afin de continuer à faire vivre ce jumelage même si le séjour à Kosel en juillet est encore une fois reporté à cause de la crise sanitaire.

Nous avons décidé de proposer que ces échanges soient relayés par le biais d'outils numériques. Dès la mise en place de ces outils, nous communiquerons avec les Macériens (via le site internet de la mairie) pour que chacun selon ses envies puisse

participer aussi à ces échanges qui pourront être à la fois des nouvelles de la vie de nos communes respectives, mais aussi des recettes de cuisines, des idées de bricolages, de l'initiation à la langue etc..., et je suis sûre que de nombreuses idées vont venir alimenter notre page Facebook ou autre site.

Nous étudions aussi la possibilité d'un court séjour en juillet, d'une délégation des membres du bureau, si les conditions sanitaires le permettent et en respectant le fonctionnement de nos amis Allemands.

Soyons optimistes et dynamiques pour être prêts à rebondir quand des temps meilleurs seront enfin là.

Christine Hainry (présidente du comité de jumelage et de la commission Allemagne).



Des animations pour connaître et améliorer la qualité moyenne des cours d'eau proposées par Nature-Loisirs



Plusieurs actions étaient proposées pour sensibiliser à la protection de l'eau, dans différentes communes du Bassin versant.

À la Mézière, c'est l'association Nature-Loisirs qui a fait vivre une nouvelle fois la Semaine des alternatives aux pesticides, organisée depuis 2010 sur le territoire du Bassin versant.

Une pêche à l'épuisette dans les étangs de l'espace nature a permis d'observer des jeunes grenouilles ainsi que des larves et des adultes d'insectes aquatiques : libellules, dytiques, notonectes.... Les tritons et larves de salamandre présentés venaient d'un autre milieu, les étangs étant d'une biodiversité moyenne. Nos actions individuelles comme

collectives doivent permettre d'agir à l'amélioration de la qualité des eaux sur le territoire. La plantation de sept pommiers au Verger communal et leur greffage en variétés anciennes, permet d'agrandir ce verger qui sera entretenu modérément, par deux fauches, en juillet et fin d'été. La diversité de la végétation et de la faune sera favorisée.

Le paillage au sol est une façon également de favoriser la faune du sol, pour nourrir les oiseaux et rendre vivant nos jardins. Le broyage des tailles d'arbustes le permet. C'est une action facile et rapide à mettre en place avec le broyeur de l'association, proposé à la location, pour tous ceux qui le souhaitent. Ces animations étaient proposées fin mars, dans le cadre de la 16ème Semaine des alternatives aux pesticides, se déroulant dans une douzaine de communes des bassins versants de l'Ille, de l'Illet et de la Flume.



Renseignements à natureloisirs@aliceadsl.fr

BROYER SES VÉGÉTAUX, C'EST FACILE !

Pourquoi broyer ?

- Pour disposer d'un paillage « maison » gratuit
- Afin de nourrir et protéger son sol grâce au paillage
- Et diminuer ses déplacements en déchèterie

Pour branches de 1 à 1,5 cm de diamètre. Facile d'utilisation, rapide au travail. Transport en coffre de voiture.

Conditions de location :

- Adhésion à l'association de 3 €
- Location 6 € la demi-journée et 10 € la journée
- Chèque de caution de 500 €

Réservation à natureloisirs@aliceadsl.fr

RECENSEMENT DES NIDS D'HIRONDELLES

Il est facile de repérer chez soi un nid d'hirondelles, construit en terre, à l'intérieur d'un bâtiment, accroché à une poutre, ou à l'extérieur sur la façade d'un bâtiment.

Ce repérage pourra nous permettre de suivre l'évolution des populations d'hirondelles rustiques et d'hirondelles des fenêtres.

Merci de transmettre votre observation à : natureloisirs@aliceadsl.fr

Nous pourrions alors échanger avec vous.



Jean-Pierre LECLERCQ 25 ans dans l'informatique,
10 ans de maintenance professionnelle ...

06 63 53 54 57
microdom.35@gmail.com
SIREN 514 431 147

un problème ???
CONTACTEZ-MOI

La crêpe des prés
Crêpes et galettes Bio faites main



06 24 84 27 80
Kervarhel
35520 LA MEZIERE

lacrepe-des-pres@orange.fr
Facebook : la crêpe des prés

Pour vos commandes et événements...  

Les Glougloutiers sont de retour à l'espace nature

Pour la septième année, la joyeuse équipe des Glougloutiers, expose son oeuvre installée du printemps à la fin de l'automne à l'espace nature. Réunis autour de Claude Guillaume, les Glougloutiers Roland Gilet, Henri Colas, José Truant, Christian Leroy, Christian Boulay, Jacques Leportz, Jean-Pierre Philippe et Jacques Charpentier, vous proposent leur traitement anti-morosité. Cette oeuvre éphémère inspirée de la série télévisée des années 1960 Les Shadoks, anime à raison de quatre minutes tous les quarts d'heure entre 16 h et 20 h.

Un peu plus loin, une boîte à blagues et un panneau à maximes est destiné à afficher les meilleures perles.



Montgerval Auto Services



- Entretien Toutes Marques
- Réparation Toutes Marques
- Véhicules Occasion & Neuf



Montgerval - 35 520 - LA MEZIERE - 02 99 66 52 51
auto-service.montgerval@wanadoo.fr

Médiathèque « Les Mots Passants », la culture accessible à tous

Sous-titrage et audiodescription : des logos pour identifier les DVD qui proposent cette solution

Votre médiathèque « Les Mots Passants » souhaite rendre accessible la culture à tous. Pour se faire, les DVD sont petit à petit équipés de logos qui indiquent s'ils sont sous-titrés et/ou proposent l'audiodescription.

Les sous-titrages permettent aux malentendants de lire les dialogues mais aussi les effets sonores, la musique, les bruitages et indiquent quelle personne parle.

Le logo audiodescription indique que les films sont accessibles pour les malvoyants c'est à dire que les dialogues sont complétés par des descriptions d'éléments essentiels à la compréhension de l'histoire : décors, personnages, actions...



Des livres pour parler d'égalité homme/femme



Cette année, le thème de la semaine de l'enfance est l'égalité homme / femme. Pour enrichir cette thématique toujours d'actualité, vos bibliothécaires mettent en avant des livres et des bibliographies adaptés à tous. De 0 à 99 ans, que l'on soit parent ou enfant, que l'on veuille s'informer ou se divertir... Vous trouverez forcément un livre adapté à vos besoins et envies.

N'hésitez pas à venir les emprunter !

Exposition « Autour du Mont-Saint-Michel »



Du 04 Mai au 03 Juillet, votre médiathèque Les Mots Passants recevra l'exposition de Jean-Luc Abgrall portant sur le Mont Saint Michel. Cette série de photos lève plus ou moins la voile sur le Mont...

Horaires :

mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 - 18 h 30
mercredi : 10 h - 12 h & 14 h - 18 h 45
samedi : 10 h - 13 h

Renseignements : 02 99 69 33 46 - bibliotheque@lameziere.fr
1 rue de la Flume 35520 La Mézière

Art de ciel

A partir du 10 juin, levez la tête, ouvrez grands les yeux, vous découvrirez un ciel merveilleux ...

La commission culture vous proposera pendant plus de 2 mois d'égailler l'entrée du bourg. Elle a travaillé avec l'entreprise Blachère Illumination qui propose des prestations de grandes qualités dans le monde entier.

Petits, grands, un avant goût des vacances vous attendent...



Spectacle tout public

Spectacle « Il ne tient qu'à nous... » de la compagnie OCUS

Des petites histoires qui se glissent à l'oreille et au cœur, des chansons qui se fredonnent et réchauffent... Être là ensemble, et créer un cocon. On y joue la vie et tout ce qui s'ensuit, on y parle des gens et de nos multiples sentiments.

Ce duo complice et passionné vient prendre le temps de résonner doucement son rapport au monde. Les yeux dans les yeux, l'âme profonde et le sourire aux lèvres, prenons ce spectacle comme une aventure humaine!

Vendredi 9 juillet à 19h sur le parvis de la médiathèque
Renseignements et inscriptions au 02 99 69 33 46



Dans l'après-midi du 12 septembre 2021 entre 14h et 16h30 Spectacle « HOP » de la compagnie Fracasse de 12

Hop! Un spectacle de rue burlesque, chorégraphié, rythmé et chanté. Voici un chef rigoureux qui tente de mener son équipe vers la perfection professionnelle, mais les trois employés municipaux sous ses ordres s'avèrent être tous plus dissipés, délirants et flâneurs les uns que les autres.

En compagnie de ces étonnants balayeurs, le public n'aura pas à s'adonner au tri sélectif... le rêve et le rire se retrouveront dans le même sac !

Sim Sala Bim ! est un spectacle familial présenté par le magicien Kornely.

Parce que nous avons besoin de culture, de rire, de couleur et convivialité, que le magicien Kornely présente ses tours de magies les plus visuels et spectaculaires. Enfants et parents deviennent tour à tour spectateurs, acteurs, magiciens ! Le magicien, quelque peu étourdi, a perdu son livre de formules magiques, tout va de travers... Kornely vous entrainera dans un univers décalé, poétique, où l'impossible se réalise...

Dimanche 12 septembre dans l'après-midi devant la médiathèque Les Mots Passants.

Renseignements et inscriptions au 02 99 69 33 46 (places limitées)



Jeunesse - Dispositif « argent de poche »

La ville de La Mézière remet en place le dispositif argent de poche pour les 16-17 ans, pendant les vacances scolaires.



Des missions seront proposées aux jeunes au sein de la Commune. Elles se déroulent au sein des différents services municipaux.

Aussi, tous les jeunes macériens ayant plus de 16 ans et moins de 18 ans, souhaitant participer au dispositif peuvent s'inscrire au PIJ (Point Information Jeunesse)

Pour toute information : Prendre contact avec Frédéric au 09-67-58-31-60 ou par mail : pj@lameziere.fr

Horaires d'ouverture :

Vacances scolaires : tous les jours de 13h30 à 17h30

Hors vacances : mercredi :14h à 18h / jeudi :14h à 18h / vendredi 14h à 19h

Cet été on s'évade avec le Macériado

Après l'annulation du camp l'été dernier, Le Macériado a des envies d'évasion, plage de sable blanc et coucher de soleil sur la mer.

Nous proposons un camp au camping municipal de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon du lundi 19 au vendredi 23 Juillet 2021.

Ce camp se fera en tente et sera encadré par 3 animateurs jeunesse pour 24 jeunes.

Le transport se fera en car pour se rendre à Saint-Pierre-Quiberon, en train : le « Tir Bouchon » entre la presqu'île et Quiberon, et en bateau pour une excursion sur Hoedic. Sans oublier notre meilleur moyen de locomotion qui sont nos jambes.

Au programme : une journée à la découverte de l'île d'Hoedic, après-midi paddle, matinée char à voile, veillée, vie quotidienne...

TARIFS	QF	COÛT CAMP SELON TARIF
T1	0 à 529,99	84,33 €
T2	530 à 599,99	101,20 €
T3	600 à 1042,99	118,07 €
T4	1043 à 1499,99	126,50 €
T5	1500 à 1999,99	134,93 €
T6	2000 et plus	151,80 €
T7	Hors commune	168,67 €

Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre du trésor public ou par espèces après la phase de sélection des préinscrits.

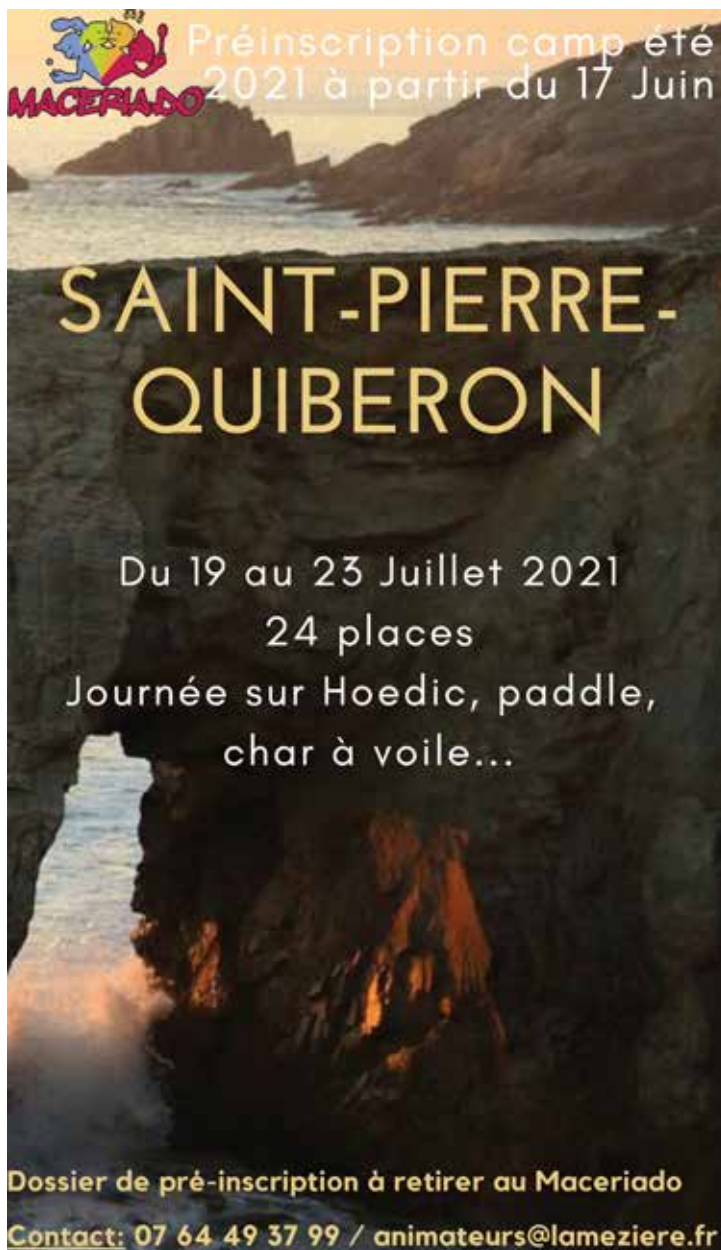
Critères de sélection :

- Être adhérent en 2021 au Macériado
- Fréquenter le Macériado
- Avoir été adhérent en 2020

Un tirage au sort sera effectué si les critères ne suffisent pas pour la sélection."

Pour tous renseignements :

02 99 69 31 75 / 07 64 49 37 99




La ressourcerie associative le T.R.U.C. reprend ses ateliers « vélo »

Votre ressourcerie associative le T.R.U.C. reprend ses ateliers "vélo" à la Mézière.

Notez les dates:

- 8 et 29 Mai de 10h à 13h
- 5 et 19 Juin de 10h à 13h

Ces ateliers auront lieu dans la cour du centre de loisirs Astromômes ou au pied de la médiathèque selon la météo... Les deux lieux étant très proches, il ne sera pas trop dur de nous trouver.

Les ateliers se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Merci de vous inscrire par mail, que vous soyez bénévole ou pas : letrucbeausejour@gmail.com

Par ailleurs, notre association participera à la Fête du vélo la deuxième semaine de Juin à la Mézière (du 7 au 11) et à Guipel (le 12 juin).

Dans ce cadre, nous cherchons parmi les macérien-nes des bénévoles pour participer à la préparation, et aussi au bon déroulement de ces événements. Il y en a pour tous les goûts: pédibus, vélobus, balade et rando vélo en famille, bivouac et veillée, course de lenteur à vélo, décors, fabrication de guirlandes de fanions (le tout en récup', bien sur!)... Toutes les compétences et bonnes volontés sont les bienvenues!

Merci de vous signaler par mail à: mobilitesdouceslm@gmail.com



Opération « Un bouchon, un sourire »



Chaîne de solidarité au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Le CCAS de LA MEZIERE soutient l'opération « 1 bouchon : 1 sourire » qui permet de financer des actions à destination des personnes en situation de handicap tout en préservant l'environnement.

Des lieux de collecte sont répartis dans la commune : hall de la mairie, Intermarché, Relais Fermier à Montgerval. Des bénévoles effectuent un ramassage régulier.

Parmi les projets aidés en 2020, voici quelques exemples : aide à l'achat d'une tablette adaptée (Irodoüer), aide à l'achat d'un fauteuil roulant (Bourg des Comptes, Rennes), d'une chaise adaptée (St-Marc sur Couesnon), aide à l'achat d'un véhicule adapté (Acigné), aide à l'acquisition de matériel handisport (Bruz).

En 2020 :

- 29 tonnes 700 kg de bouchons plastique recyclés
- 3 tonnes 395 kg de bouchons liège recyclés
- 14 projets aidés
- 15 050 euros de dons remis
- 89 tonnes 100 de pétrole économisé

Campagne d'élagage Réseau Electrique Haute Tension



ENEDIS va réaliser des travaux d'élagage et d'abattage à proximité du réseau HTA qui alimente votre commune.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise d'élagage JENOUVRIER ENVIRONNEMENT.

Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur place à disposition des propriétaires. (Dans le cas de propriété privée)

Pour tout renseignement préalable à l'exécution des travaux et le suivi des chantiers, vous pouvez contacter :

L'entreprise JENOUVRIER

02 52 99 03 46 - 6 Boulevard de la Chenardière - 72560 CHANGE

Le bien-être
au quotidien

Ephélide
Beauté

Soins du visage • Soins du corps
Épilations • Maquillage
Beauté des mains et des pieds
(semi, gel,...) • Bronzage
Soins Minceur LPG

LPG

www.ephelidebeaute.fr  ephelide_beaute
 Ephélide Beauté
@EphelideBeautéLaMeziere

MEUBLES PRIOUL

**RESTAURATION
REPRODUCTION DE MEUBLES
ANCIENS
ET DE BOISERIES ANCIENNES**

**FABRICATION DE MEUBLES
COMME AUTREFOIS ET A VOS
MESURES**

Démonstration et vente
De produits d'entretien NORDIN

Route de St Malo – LES TAILLETES
35520 LA MEZIERE

 **02 99 66 52 64**

T. Chapelain
 02 99 69 81 75  06 30 22 70 21
@chapejc@aol.com

 **Le Mesnil 35630 Vignoc**
Location de chambres et
d'une salle 50 p avec cuisine professionnelle

St Malo Carrière de la Garenne LE MESNIL
Vignoc 800 m Montreuil le Gast
Rennes

A la sortie de Vignoc, prendre la direction de
Montreuil le Gast, puis à gauche : Carrière de
la Garenne

 **BRETONELEC**
La maîtrise
des énergies

ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES**

Neuf
Rénovation
Dépannage

ZA Beauséjour 2 - CS 86837 - 35520 LA MEZIERE - Tél : 02 99 69 37 03

Charl'N & Co

Prothésiste / Styliste Ongulaire

Je me déplace à votre domicile sur La Mézière
& ses environs jusqu'à Rennes

Prise de RDV au 06.59.22.60.09

charlenerenault56@outlook.fr

 charl_n_and_co  Charl'N & Co



**ARTI
MOB** RGE

**NEUF/EXTENSION
RÉNOVATION**

- CHARPENTE
- OSSATURE BOIS
- MENUISERIES
- BARDAGE - ITE

ZA de Beauséjour
35520 La MEZIERE
(Derrière Intermarché)

www.menuiserie-artimob.fr - contact@arti-mob.com

02.99.23.22.37



3 véhicules à votre service – Climatisés
Toutes distances 7/7 **CB**



La Mézière - Vignoc

06 80 65 65 50

La Boussinais – 35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 69 33 24 – ✉ mgdugue@orange.fr



GARE / AEROPORT / SCOLAIRES

COLIS EXPRESS

ENTREE + SORTIE HOSP. + DIALYSE

TIERS PAYANT TOUTES CAISSES

Peinture & Décoration

- Peinture, décoration
- Papier peint, toile de verre
- Revêtement de sol, Vitrierie
- Ravalement...

5, allée des Synagots - P.A. la Renaudais
35830 BETTON jf.mauduit@neuf.fr

Jean-François
MAUDUIT

06 10 72 28 46
jf.mauduitneuf.fr

ROAZHON-ÉLECT'

ANDRÉ Dominique

ÉLECTRICITÉ – PLOMBERIE – CHAUFFAGE

RENNES - 02 99 54 87 88 / LA MÉZIERE - 07 89 33 11 17

NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE

ZA Beausejour, rue du Tram - BP 32209 La Mézière



roazhonelec@orange.fr



SMICTOM VALCOBREIZH

« La Lande » - BP 24 - 35190 Tinténiac
(près de la déchèterie)

Horaires : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
(fermé au public le jeudi après-midi)

Tél. 02 99 68 03 15 - **Mail :** contact@valcobreizh.fr

Site : www.valcobreizh.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

- Ordures Ménagères collectées une fois par semaine.
- Tri sélectif : collecte des sacs jaunes tous les 15 jours, les semaines paires.

OÙ ME FOURNIR EN SACS JAUNES ?

- En mairie ou au bureau du Smictom.

OÙ ET QUAND DÉPOSER MES SACS JAUNES ?

- Le jeudi soir pour une collecte dans la nuit.

Tri sélectif

JOURS DE COLLECTE

MOIS	POUBELLES	SACS JAUNES AVANT 20 H
Juin	TOUS LES MERCREDIS MATIN	Jeudis 3 et 16
Juillet		Jeudis 1, 15 et 29
Août		Jeudis 12 et 26
Septembre		Jeudis 9 et 23

POUBELLES ORDURES MÉNAGÈRES À DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR

➤ **Contact :** 02 99 68 03 15

À VOTRE DISPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE

Les sacs pour les vêtements à déposer dans les bornes Le Relais, la boîte pour vos piles usagées et les sacs pour les déjections canines.

Déchèterie Melesse

(Les Grandes Guimondières) - Tél. 02 99 13 21 69

JOURS	ÉTÉ (1 ^{er} avril - 30 oct.)	HIVER (1 ^{er} nov. - 31 mars)
Lundi	De 14 h - 18 h	De 14 h à 17 h
Mardi et mercredi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi et samedi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*Le plan d'accès est disponible en Mairie.

POUR LES UTILISATEURS DE LA DÉCHÈTERIE DE MELESSE

- Il faut s'inscrire obligatoirement sur le registre à l'accueil de la déchetterie à chaque passage.
- Le dépôt au portail est illégal et passible d'une amende.

DÉCHETS ADMISSIBLES

Cartons - Métaux - Bois (palettes et cageots) - Déchets verts (tronc au diamètre < 10 cm - Déchets inertes de classe 3 (gravats) - Textiles - Huiles de vidanges - Verre - Encombrants (électroménagers, fauteuils...).

Les déchets toxiques : DMS quantité < 50 litres - Produits phytosanitaires - Piles, batteries - Tubes néon - Peintures, vernis, anti-rouille, colles... Solvants, lubrifiants, cosmétiques (dissolvant...) - Produits d'entretien - Aérosols.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères - Huiles de fritures - Produits liquides ou pâteux < 50 litres - Fibrociment et autres dérivés de l'amiante - Cadavres d'animaux - Carcasses de véhicules - Déchets industriels - Produits explosifs hautement inflammables - Produits radioactifs - Déchets anatomiques ou infectieux - Déchets hospitaliers et médicaments.

Pneus : il faut désormais les ramener chez un professionnel de l'automobile.

VENTE DIRECTE A LA FERME DE VIANDE BOVINE LIMOUSINE



Prêt à congeler
(ensaché et étiqueté)
Colis 7 à 10 kg
Steaks hachés – Merguez/5 kg

GAEC BOHUON

La Châtaigneraie – LA MEZIERE

06 88 57 58 97 - didier.bohuon@wanadoo.fr

Vous aussi vous voulez
communiquer dans **Le Macérien**



Contactez sans tarder
le service communication

La Mézière

communication@lameziere.fr
Tél : 02 99 69 33 36

Le Bonheur des Près

Boucher - Charcutier - Traiteur
16 Place de l'église
La Mézière

02.99.69.37.29
lebonheurdespres@orange.fr
viande de bœuf Label Rouge
veau authentique



MAG COIFF'
Pour toute la famille
VOTRE COIFFEUSE À DOMICILE
06 26 02 33 19
www.magcoiff.fr



Création de jardins
Vente aux particuliers

VEGETAUX DE PLEIN AIR :
Arbres et arbustes, plantes exotiques, conifères,
Plantes à terre de bruyères,
fruitiers, rosiers, vivaces

www.tuloup.com

OUVERT 6j/7
journée continue

Les Cèdres - 35520 La Mézière
02 99 69 29 29

Services communaux

MÉDIATHÈQUE

« LES MOTS PASSANTS » 02 99 69 33 46
1, rue de la Flume - E-mail : bibliothèque@lameziere.fr
- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 13 h

ÉCOLE PRIMAIRE « PIERRE-JAKEZ HÉLIAS »

Katell Bazin 02 99 69 34 43

ÉCOLE MATERNELLE « JACQUES-YVES COUSTEAU »

Véronique Lhuissier-Rochard 02 99 69 31 62

ÉCOLE PRIVÉE « SAINT-MARTIN »

Mickaël Lemée 02 99 69 33 10

COLLÈGE

Françoise CORNIC 02 99 69 29 30

CENTRE DE LOISIRS 02 99 69 35 28

OMCS

32 Ter Place de l'Église 02 99 69 27 53
- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

RESTAURANT MUNICIPAL

« GRAIN DE SEL » 02 99 69 31 72 ou 09 65 21 98 08

MACERIADO

Place de l'Église 09 67 58 31 75
- En période scolaire, mercredi et vendredi de 17 h 30 à 20 h 00
- Hors période scolaire, tous les jours de 13 h 30 à 18 h 00

POINT INFORMATION JEUNESSE

Place de l'Église 09 67 58 31 60
(Derrière l'église, au rez de chaussée)
E-mail : msi@lameziere.fr
- Mercredi et jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 19 h
- Vacances scolaires : lundi au vendredi - 13 h 30 à 17 h 30

ESPACE COCCINELLE « PÔLE PETITE ENFANCE »

Les Pitchouns

(Multi-accueil Intercommunautaire) 02 99 69 23 16

L'Île aux Enfants (Assistance Maternelle) 02 99 69 22 03

Espace Jeux (RIPAME) 02 99 69 22 03

Accueil et Loisirs (Accueil des enfants de 3 à 6 ans en dehors du temps scolaire) 02 99 69 21 74

COMPLEXE SPORTIF « FRANÇOIS MITTERRAND »

Salles Sirius et Cassiopée 02 99 69 35 94

Salle Orion 02 99 69 22 62

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Philippe Chouteau 06 89 85 14 13
E-mail : philippe.chouteau@outlook.com

Services à La Mézière

MEDECINS GENERALISTES

Maison médicale **6, rue de Montsifrot**

Chrystèle Certain 02 99 69 38 62
 Sophie Bui 02 99 69 38 64
 Anne-Claire Leboucher 02 99 69 38 68
 Gaëlle Le Cavil 02 99 69 38 68
 Gaud Ruthmann-Mallard 02 99 69 38 60

INFIRMIERES

Maison médicale **6, rue de Montsifrot**

Colette Esnouf 06 82 93 89 49
 Isabelle Glemau 06 82 93 89 49
 Magali Huline-Simon 06 82 93 89 49

INFIRMIERES

1, Place de l'Église **02 90 89 36 56**

Valérie Bourgeois 06 29 72 89 67
 Marina Brière 06 29 72 89 67

PHARMACIE

Place Montsifrot

M^{me} Marie 02 99 69 30 30

DENTISTES

..... **6-8, place Belmonte**

Fabrice Garnier 02 99 69 33 91
 Alicia Rossa 02 99 69 33 91

OPHTALMOLOGUE

Maison médicale **6, rue de Montsifrot**

Nadine Geffrault-Gressot 02 99 69 38 67

OSTEOPATHES

..... **4 bis, rue de Montsifrot**

Charles Jacob 02 99 45 47 17
 Berenger Morin 02 99 45 47 17

OSTEOPATHE

..... **3, route de Rennes**

Grégoire Brassier 02 22 93 11 14

ORTHOPHONISTES

..... **3, rue de Macéria**

Nathalie Daoulas 02 99 69 39 58
 Rose Debroize 02 99 69 39 58

ORTHOPTISTE

Maison médicale **6, rue de Montsifrot**

Delphine Julienne 02 99 69 38 61

PODOLOGUE PEDICURE

..... **Place Belmonte**

Olivier Dulin 02 99 69 34 34

PSYCHOLOGUES

..... **Beauséjour - 10, rue du Tram**

Elise Brindejanc 06 84 93 66 38
 Fabienne Toutain 06 29 61 03 11

PSYCHOLOGUE

Maison médicale **6, rue de Montsifrot**

Maud Tirouche 02 99 69 38 70

SAGE FEMME

..... **1, Place de l'Église**

Annabelle Morin 09 52 46 77 17

KINESITHERAPEUTES

..... **14 bis, rue de Macéria**

Simon Trubert 02 99 69 24 53
 Thomas Benayoun 02 99 69 24 53
 Charles Ménage 02 99 69 24 53
 Hélène Evain 02 99 69 24 53
 Maxime Brilland 02 99 69 24 53

Autres services

POSTE/ Relais **5, Place de l'Église**
 02 99 69 33 23 chez VIVECO (lundi au samedi de 9 h 30 à 13h et de 16 h à 20 h)

POINT RELAIS UPS ET TOILETTAGE ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Croquetterie, route du Meuble **09 86 69 86 99**

VETERINAIRES

..... **ZA Triangle de Vert**

Lucie Nguyen 02 99 66 51 27
 Michel Yvinec 02 99 66 51 27

CDAS - Saint-Aubin-d'Aubigné 02 99 02 37 77

CLIC - Ille et Illet 02 23 37 13 99

EDF 0 810 333 035

GDF 0 810 433 035

Chenil service 02 99 60 92 22

Trésor Public Tinténac 02 99 68 02 42

Véolia eau et assainissement 0 969 323 529

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES

Pompes Funèbres et Marbrerie Thomas
ZA de Beauséjour Rue de l'Aiguillage 02 99 69 96 35

Urgences

Gendarmerie Hédé 17 ou 02 99 45 45 61

Pompiers Gévezé 18

S.A.M.U. 15

Urgence 112

Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler 114

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

IDEE COIFFURE ...

...

COIFFEUR
 FEMME
 HOMME
 ENFANT

...

BIJOUX & ACCESSOIRES
 SOINS SPA DAVINES

BARBIER

TEL. 02 99 69 23 71

« Une ambition, un projet citoyen »

Bonjour à toutes et à tous,

Malgré une crise qui s'éternise et qui continue à nous empêcher de nous rencontrer dans des conditions normales, l'équipe municipale fait avancer nos projets de façon concrète .

Le « coeur de Macéria » reste le point central de notre mandature . Pendant le délai légal, une Macérienne a déposé un recours gracieux contre la démolition de l'ancienne ferme Biet. Reprenons les faits en les replaçant dans leur contexte. Le rachat de ce bâtiment par la municipalité est une formidable opportunité de remodeler le centre bourg. Le conseil municipal a voté son démantèlement, d'une part du fait de son état très délabré, qui induirait un coût énorme pour sa réhabilitation et sa mise aux normes , mais surtout parce qu'il ne s'inscrit pas du tout dans le schéma général de notre projet. Dans un premier temps, une salle multi-fonctions près des écoles, qui est une demande des parents d'élèves et des équipes enseignantes, évitera aux élèves de perdre 15 minutes de trajet pour rejoindre le complexe sportif actuel, avec les risques liés à la traversée du bourg, et permettra aux scolaires et péri-scolaires de rejoindre le nouvel équipement en toute sécurité. Cet équipement pourra servir aux associations, particuliers, jeunes...Ce projet permettra dans un second temps de renforcer l'offre commerciale, d'implanter le marché, de créer un espace de rencontre . Dans ce contexte la ferme Biet est un frein à une restructuration générale. Non, nous n'avons rien contre les constructions en terre crue, le problème ne se situe pas à ce niveau, le problème est son implantation.

Il nous est reproché par quelques uns de ne pas consulter les Macériens. Or Il n'y a pas de plan pré-établi, au contraire une large consultation aura lieu à la rentrée, sur une durée de 8 mois, afin de co-construire le projet, pour permettre de redessiner les espaces publics et remodeler l'ensemble situé derrière l'église. Et pourquoi pas , de réutiliser la terre crue ou les pierres pour créer par exemple un four à pain, si les citoyens le décident. Les pistes sont multiples, et chacun pourra s'exprimer.



Comme tous les ans, le budget a été présenté au Conseil Municipal. Vous pourrez en prendre connaissance dans ce numéro du Macérien. Nous l'avons voulu prudent, mais engagé vers l'avenir. Vous remarquerez une très légère hausse de la part communale de la taxe foncière, de moins de 2%, qui nous permettra d'engager des dépenses supplémentaires , pour mener à bien de futurs projets, liés aux services à la population, en nous appuyant sur l'audit réalisé en début de mandat par une société d'expertise comptable. La construction de la salle d'arts martiaux avance normalement, les délais seront respectés et notre commune pourra bientôt s'enorgueillir d'une nouvelle structure venant compléter une offre déjà conséquente. Plusieurs espèces d'arbres ont été plantées en remplacement de ceux qui ont du être abattus et pour contribuer à renforcer l'attrait et le bien-être de notre commune. L'arrivée de la fibre optique sur notre territoire est une excellente nouvelle, pour les particuliers et surtout pour les entreprises, confrontées parfois à la lenteur du réseau actuel. Ce sera chose faite courant 2022. Alors, regardons ensemble, résolument, vers l'avenir. La Mézière le vaut bien

Dernière minute

Nous apprenons par la presse qu'un recours contentieux va bien être déposé contre la démolition de ce bâtiment vétuste . Il est regrettable qu'un projet de renouvellement du centre bourg soit retardé par quelques citoyens manipulés et proches de l'opposition , dont le but avoué est, je cite, de retarder la démolition de deux ans. De plus, il est choquant que ce « collectif » fixe un ultimatum à une municipalité élue, alors même que cette décision a été votée lors d'un conseil municipal. Gageons que les futurs utilisateurs de cette salle multifonction, écoliers, associations sportives , culturelles entre autres apprécieront à leur juste valeur les retards éventuels occasionnés par ce recours.

N'hésitez pas à nous contacter : lameziere.unprojetcitoyen@gmail.com

« EN POLITIQUE AVOIR RAISON N'EST RIEN, CONVAINCRE EST TOUT »
 Jérôme LEROY



Mais où sont passées les lettres de l'hôtel de ville ?



Au cœur de la participation citoyenne

A quand la retransmission en direct des débats au Conseil Municipal ?



www.lameziereensemble.fr

DANS CET ARTICLE : GARDONS LE MASQUE MAIS OUVRONS LES YEUX

Dans ce 4^e édit, nous revenons sur les sujets d'actualité de notre ville qui nous engagent pour l'avenir : finances, qualité de vie... et nous vous livrons notre analyse.

Nos propositions budgétaires :

S'en tenir aux recommandations de l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG à savoir la prudence car notre avenir est assombri par des marges de manoeuvres restreintes. Notre stock de dettes est conséquent avec des emprunts dont les plus importants arrivent à échéance entre 2027 et 2030. Le cabinet a vivement conseillé aux Elus de s'interroger sur la situation financière à l'aune de ce début de mandat. **Vivre avec ses moyens** et respecter le montant maximum proposé par le cabinet soit 750 000 € sans dépasser ce « filet de sécurité » au-delà duquel nous prendrions des risques financiers y compris le recours à de nouveaux emprunts. Ne pas leurrer les macériens sur l'annonce de projets notables car ce n'est pas le cas. Les investissements votés portent principalement sur de l'entretien courant. La décision de construire une salle d'Arts Martiaux et un Skate Park sont à mettre au crédit de la précédente équipe municipale. Être plus prudents sur le montant des recettes estimées sur la Taxe Publicitaire et Enseignes (TLPE) : toutes les enseignes n'ont pas versé leur contribution au titre de 2020. Pour 2021, nous enregistrons une diminution significative des tailles d'enseignes de bon nombre d'entreprises et nous subissons malheureusement des fermetures d'entreprises comme ALINEA qui contribuait à la recette la plus élevée pour la commune. La remise de 40 000 € accordée aux entreprises sur la TLPE en juillet dernier n'a pas eu l'effet escompté en raison d'un manque de finesse dans le ciblage. Elle a amputé le budget communal d'une somme qui correspond peu ou prou au montant de la 2^e partie de la couverture du boulodrome par exemple. Travailler sur un plan d'action permettant de **réduire les dépenses de fonctionnement**. En effet, nous assistons à une augmentation conséquente des coûts d'énergie et d'eaux par exemple alors

que nos salles sont fermées. La fermeture de la déchetterie verte a également entraîné des dépenses conséquentes de collecte, de transport vers Melesse et de traitement des déchets verts non budgétés. L'achat d'une broyeuse en 2021 est un premier levier intéressant. Nous renouvelons **notre proposition d'être contributeurs pour travailler sur la chasse aux économies**. Anticiper une réflexion sur l'**accompagnement financier aux associations** qui sont directement impactées par la crise sanitaire.

Notre vision de la fiscalité :

Il est fréquent de constater des hausses de fiscalité en début de mandat plutôt qu'en fin. La Mézière n'y échappe pas. Le nouveau taux d'imposition a été décidé par la Majorité. Nous sommes conscients que nous devons tous contribuer au redressement des comptes de la commune. Nous avons proposé, pour en atténuer l'impact de **l'amortir sur deux ans**. Nous considérons en effet que nous serions cohérents avec le calendrier de la suppression définitive de la taxe d'habitation en 2023. Les élus LME proposent également de tenir informés les Macérien.ne.s sur l'usage de ce supplément de fiscalité évalué à 128 000 € et sur les économies générées par les actions mises en oeuvre pour diminuer les dépenses de fonctionnement sans dégrader la qualité de service.

Concernant l'extension urbaine :

Nous avons voté contre la création de deux ZAD et de l'extension urbaine. Avec l'objectif de 50 logements à construire par an, l'extension de la zone urbaine pourrait se discuter si l'approche de la majorité s'exerçait avec une ambition plus forte en intégrant dès l'amont les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et de développement durable (éco quartier, habitat partagé, gestion des eaux par exemple). Pour les élus LME, une extension n'est donc pas possible tant que les réalisations resteront ancrées sur les mêmes principes en matière d'habitat que les lotissements communaux actuels. Par ailleurs, où est **la concertation avec les Macérien.ne.s** ? D'autres solutions vertueuses

existent. Y a-t-il vraiment, quand la zone de la Bourdonnais est désespérément vide et pourtant requalifiée en 2014, quand l'aménageur de Cap Malo se propose également d'étendre cette zone inscrite par ailleurs au Plu, un intérêt à se disperser de la sorte et à geler de nouveaux terrains pour accueillir de nouvelles entreprises. **Pourtant le sujet engage notre commune et notre cadre de vie pour l'avenir**. Notre vote est à mettre en lien avec la manière dont la commune gère l'aménagement. Nous vivons encore sur l'inertie caractérisée par un étalement urbain habituel à la Mézière depuis trois décennies. Notre vision est plus ambitieuse et en phase avec la transition écologique.

Et la restauration scolaire :

Nous devons pouvoir réussir un **ancrage local** et en partie biologique, dans nos pratiques d'achats. Nous devons au minimum être le reflet de notre territoire du Val d'Ille-Aubigné, dont 14 % des fermes sont en agriculture biologique. Nous avons aussi la chance en Ille et Vilaine, d'avoir des groupements de producteurs conséquents, labellisés, capables de fournir la restauration scolaire. Nous voulons croire qu'il ne s'agit pas d'un manque de volonté d'évoluer, voire de **soutien à notre agriculture locale et biologique** de la part de la Majorité. Nous pensons qu'il serait intéressant d'ouvrir la commission restaurant, sous la forme d'un **groupe de travail** sur le sujet. Ce groupe pourrait réunir des élus de plusieurs commissions, du personnel, des citoyens connaisseurs du sujet, nos producteurs et peut-être aussi un membre macérien du Conseil de développement du VIA. Le règlement intérieur le prévoit.



L'heure est au dé-confinement progressif. Restons prudents tout en profitant de ce retour à la vie ensemble

Nadège, Jean-François, Jean-Baptiste, Hubert, Blandine et Anne

L'ensemble du calendrier présenté ici est susceptible d'évoluer.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les manifestations peuvent, à tout moment, être partiellement ou totalement annulées.

Juin

Samedi 5 juin 2021

Don du sang

EFS, Amicale des donneurs de sang, salle Panoramix

Du 7 au 12 juin 2021

Semaine de la mobilité

Service Culture Enfance Jeunesse & Education

Samedi 19 et dimanche 20 juin 2021

Visio-conférence « Egalité Femme-Homme »

Service Culture Enfance Jeunesse & Education

Juillet

Vendredi 9 juillet 2021

Spectacle « Il ne tient qu'à nous... »

Compagnie OCUS, parvis de la médiathèque

Août

Du 22 au 27 août 2021

Bol d'Air

Accueil & loisirs

Mairie

1, rue de Macéria - 35520 La Mézière
Tél. 02 99 69 33 36 - Fax 02 99 69 35 58
mairie@lameziere.fr - www.lameziere.com
Facebook : Commune La Mézière

HORAIRES :

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Pascal GORIAUX, Maire

- Vendredi matin (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Laurent RABINE, Adjoint en charge des bâtiments et de l'accessibilité

- Lundi - 18h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Elisabeth IZEL, Adjointe en charge de la Culture

- Mardi - 10h à 12h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Valérie BERNABE, Adjointe en charge de la Vie Sociale, la Solidarité et l'Emploi

- Mercredi matin (sur rendez-vous directement auprès du CCAS au 02.99.69.38.43)

Gilbert LEPORT, Adjoint en charge de l'Urbanisme

- Jeudi - 17h (sur rendez-vous directement auprès du service urbanisme – urbanisme@lameziere.fr)

Gilles RIEFENSTAHL, Adjoint en charge de l'Environnement, des Voiries et du Développement Durable

- Jeudi - 18h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Mickaël MASSART, Adjoint en charge de la Vie Communale et des Associations

- Vendredi - 17h30 (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Badia MSSASSI BEAUCHER, Adjointe en charge de l'Education Enfance Jeunesse

- Samedi - 9h à 11h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Pour contacter l' élu d'astreinte (uniquement en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) - 06.84.67.02.94